



COS CRPF

Nos prestations

UNE OFFRE COMPLÈTE DE PRESTATIONS

À chaque demande, sa solution. Une large palette d'outils nous permet de répondre efficacement à l'ensemble de vos besoins :

- Le parcours en Plateforme Evaluation Orientation Mise à niveau est totalement personnalisé en termes de durée et de contenus selon les besoins du bénéficiaire et les attentes qu'il a exprimées.
- Les bilans évaluent et positionnent
- La pré-orientation explore, met en pratique et valide le projet professionnel
- La remise à niveau apporte les savoirs de base nécessaires à une entrée en formation
- Les formations qualifiantes délivrent un titre professionnel dont la valeur est reconnue sur le marché de l'emploi
- Des modules d'accompagnement vers l'emploi lèvent les obstacles à l'insertion professionnelle

DES FORMATIONS SUR-MESURE

Acquis professionnels, projet, handicap, situation personnelle ... le cas de chaque stagiaire est unique.

Nos formations qualifiantes s'adaptent avec souplesse à toutes les situations individuelles :

- Les formateurs adaptent l'apprentissage à chaque stagiaire par des exercices individuels
- L'équipe utilise un dispositif de formation mixte (à distance, en centre et en entreprise)
- Des plages horaires spécifiques sont dédiées au travail individuel ou en petits groupes
- Toutes les formations comprennent des stages en entreprise
- La certification par modules permet, en cas de difficultés, d'obtenir une validation partielle du titre professionnel

UN PLATEAU TECHNIQUE EXCEPTIONNEL

Des moyens humains et matériels importants sont consacrés aux stagiaires :

- Plus de 60 formateurs
- 7 200 m² d'espaces de formation

Les stagiaires utilisent notre Centre de Ressources soit dans le cadre d'un projet, accompagnés par un formateur, soit de leur propre initiative (libre accès).

Il regroupe des outils variés qui permettent de démultiplier l'efficacité des formations :

- Nombreux postes de travail, casques audio pour travailler en totale autonomie
- +1200 modules de formation en ligne
- Ressources documentaires et multimédia
- Presse générale et spécialisée
- Passeport de Compétences Informatiques Européen et Pix
- Packs modulaires Bureautiques (de l'apprentissage au perfectionnement)
- Anglais professionnel avec formateur de langue maternelle anglaise

L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO- PSYCHO-SOCIAL

Notre équipe pluridisciplinaire assure un accompagnement global du stagiaire : pédagogique, médical, psychologique et social. L'action concertée des différents membres de l'équipe permet de prendre en compte tous les paramètres influant sur la réussite de la formation, et de lever les éventuels freins.

Les stagiaires peuvent consulter librement les différents professionnels qui composent cette équipe :

- Médecin
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Infirmier
- Conseillère en éducation sociale et familiale

Les conseillers en insertion professionnelle suivent les stagiaires tout au long de leur formation, et jusqu'après leur sortie.

LES SERVICES AUX STAGIAIRES SUR NOTRE SITE DE NANTEAU

Nous mettons tout en œuvre pour que nos stagiaires se sentent bien au quotidien, et puissent profiter pleinement de leur formation :

- Nous hébergeons gratuitement nos stagiaires de la formation professionnelle dans des chambres avec sanitaires, téléphone et accès WiFi sur le site de Nanteau
- Des chambres sont accessibles et équipées pour accueillir des personnes à mobilité réduite
- La restauration est assurée 7j/7, matin, midi et soir
- Navette de liaison gratuite desservant les principales gares de la région
- Un espace détente, équipé de billard, table de ping-pong et baby-foot, permet aux stagiaires de partager des moments conviviaux aux pauses repas et après les cours
- Un espace animation favorise les rencontres, ateliers artistiques et musicaux
- Le campus sportif offre aux stagiaires la possibilité de pratiquer des sports variés en toute sécurité, encadrés par les moniteurs d'activités physiques adaptées (gymnase, piscine de 25m, salle de cardio-training, matériel de tir à l'arc, matériel handisport ...)
- De nombreuses sorties et animations sont organisées par les animateurs socio-culturels (concerts, musées, rencontres sportives, week-ends touristiques ...) en fin de semaine

LIEUX DE LA FORMATION

COS CRPF Nanteau

2 rue des arches,
77710 Nanteau-sur-Lunain

COS CRPF Melun

51 avenue Thiers,
77000 Melun

COS CRPF Torcy

Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

Sites accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Fax : 01 64 45 33 18

Email : info.crp@fondationcos.org

Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/





PLATEFORME ÉVALUATION, ORIENTATION, MISE À NIVEAU

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Un parcours qui se déroule en 3 étapes :

Pré-accompagnement : La personne bénéficie d'un accompagnement dans l'accomplissement de ses démarches administratives, sociales, et médicales tant que les conditions ne sont pas réunies pour engager le parcours en Centre. Elle accède également aux informations sur la vie du Centre. Elle peut être reçue si nécessaire.

Diagnostic : L'objectif est d'évaluer la situation globale de la personne afin de repérer les freins éventuels à une démarche d'insertion professionnelle. C'est un outil d'évaluation qui permet d'élaborer un plan d'action visant au dépassement de ces difficultés. L'évaluation porte sur les quatre catégories de facteurs suivants :

- La motivation
- Les compétences
- Les capacités physiques et cognitives
- La situation et l'environnement

Plateforme : Le parcours en Plateforme est totalement personnalisé en termes de durée et de contenus selon les besoins du bénéficiaire et les attentes qu'il a exprimées. Les thématiques abordées recouvrent le travail du projet professionnel, la rencontre des entreprises, l'accès aux animations culturelles et activités physiques adaptées, la remobilisation, la consolidation des savoirs fondamentaux ou encore l'accompagnement à la prise en main des outils bureautiques.

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle à partir de l'étape Plateforme.

BÉNÉFICIAIRES

Le parcours Plateforme s'adresse à des personnes en situation de handicap dont l'orientation pose question et/ou dont la situation apparaît complexe. Il s'adresse aussi aux jeunes de 16 ans et plus issus de l'éducation spécialisée.

PRÉREQUIS

- Orientation MDPH
- Autonomie dans la vie quotidienne

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 2 semaines pour l'étape de diagnostic. La suite du parcours est personnalisée dans la limite de la durée fixée par le décret 2020-1216 du 2 octobre 2020.
- Restauration collective sur place
- Navettes gratuites au départ des gares de : Saint-Pierre-lès-Nemours et de Montereau-Fault-Yonne
- Hébergement possible à partir de l'étape de diagnostic pour les personnes résidant à plus de 35 km du Centre ou sur indication médicale.
- Suivi médico-social et psychologique tout au long du parcours Plateforme.

UN PARCOURS MODULAIRE

Mise en œuvre

- Le COS CRPF de Nanteau prend contact avec le bénéficiaire dès sa notification par MDPH.
- Un premier contact téléphonique ou en visioconférence est organisé afin de lui expliquer les droits qui lui sont ouverts et les modalités de mise en œuvre, suivi d'une visite découverte du site de Nanteau-sur-Lunain s'il le souhaite.
- Le calendrier des sessions lui est communiqué. Il peut alors choisir le moment le plus opportun pour engager son parcours.

Une durée et un contenu d'accompagnement totalement personnalisés

A l'issue de la phase de diagnostic, le COS CRPF co-construit avec le bénéficiaire un programme d'accompagnement personnalisé proposé sur la base des besoins identifiés et des attentes exprimées. Ce projet personnalisé est entièrement modulaire en termes de durée et de contenu. Il est adapté régulièrement en fonction de la progression du bénéficiaire dans son parcours et de ses évolutions. L'équipe médico-psycho-sociale lui apporte son soutien tout au long du programme.

Intégration :

1 semaine pour découvrir l'établissement sereinement, prendre ses marques et prendre en main les outils du parcours.

Émergence :

2 semaines pour faire émerger ou confirmer un projet professionnel en tenant compte de la situation de santé, des potentialités, des envies et du bassin d'emploi des bénéficiaires.

Vérification de projet :

2 semaines pour mesurer le réalisme d'un projet par la réalisation d'enquêtes de terrain et de recherche de stage

Finalisation de projet :

Après une période de «terrain», ce module permet d'entériner le projet professionnel et de déterminer les besoins et les solutions en termes de formation ou d'accompagnement vers l'emploi.

Remobilisation :

2 semaines pour se remobiliser physiquement et intellectuellement, pour reprendre un rythme et des habitudes de travail en coopération.

Outils de l'insertion :

2 semaines pour maîtriser les outils numériques/bureautiques en lien avec les démarches de recherche de stage et/ou d'emploi.

Mise à niveau :

Module permettant de consolider les connaissances générales (en vue d'un accès à la formation ou à l'emploi) ou de perfectionner sa maîtrise du français oral/écrit.

En parallèle :

Les stagiaires Plateforme bénéficient, selon leurs besoins, d'ateliers bureautiques, techniques, culturels, de communication, d'un accompagnement médico-psycho-social, de mises en situation professionnelle, d'activités physiques adaptées et de solutions personnalisées.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation, réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp
www.linkedin.com/company/cos-crp/



PLATEFORME ÉVALUATION, ORIENTATION, MISE À NIVEAU SPÉCIALISÉE

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Un parcours qui se déroule en 3 étapes :

Pré-accompagnement : La personne bénéficie d'un accompagnement dans l'accomplissement de ses démarches administratives, sociales, et médicales tant que les conditions ne sont pas réunies pour engager le parcours en Centre. Elle accède également aux informations sur la vie du Centre. Elle peut être reçue si nécessaire.

Diagnostic spécialisé : L'objectif est d'évaluer la situation globale de la personne afin de repérer les freins à une démarche d'insertion professionnelle. C'est un outil d'évaluation qui permet d'élaborer un plan d'action visant au dépassement de ces difficultés. L'évaluation se réalise au moyen de tests et d'entretiens (intervenant, psychiatre ou infirmière spécialisée, psychologue) et porte sur les facteurs suivants :

- Parcours et projet de vie
- Analyse des compétences sociales
- Analyse des motifs de désinsertion
- Analyse des causes d'échec des démarches antérieures

Plateforme spécialisée : Le parcours en Plateforme est totalement personnalisé en termes de durée et de contenus selon les besoins du bénéficiaire et les attentes qu'il a exprimées. Les thématiques abordées recouvrent le travail du projet professionnel, la rencontre des entreprises, l'accès aux animations culturelles et activités physiques adaptées, la remobilisation, la consolidation des savoirs fondamentaux ou encore l'accompagnement à la prise en main des outils bureautiques.

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle à partir de l'étape Plateforme spécialisée.

BÉNÉFICIAIRES

Le parcours Plateforme spécialisée s'adresse à des personnes en situation de handicap psychique pour lesquelles se pose la question de la capacité à s'intégrer dans une action de formation ou d'insertion, puis d'envisager l'accès à l'emploi.

Le public visé : les personnes dont la stabilité est fluctuante, avec une perte de repères professionnels souvent due à de longues périodes de soins. Il s'adresse également aux personnes souhaitant quitter le milieu protégé pour accéder au milieu ordinaire

PRÉREQUIS

- Orientation MDPH
- Suivi psychiatrique et observance du traitement
- Autonomie dans la vie quotidienne

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 2 semaines pour l'étape de diagnostic. La suite du parcours est personnalisée dans la limite de la durée fixée par le décret 2020-1216 du 2 octobre 2020.
- Restauration collective sur place
- Navettes gratuites au départ des gares de : Saint-Pierre-lès-Nemours et de Montereau-Fault-Yonne
- Hébergement possible à partir de l'étape de diagnostic pour les personnes résidant à plus de 35 km du Centre ou sur indication médicale.
- Suivi médico-social et psychologique tout au long du parcours Plateforme.

UN PARCOURS MODULAIRE

Mise en œuvre

- Le COS CRPF de Nanteau prend contact avec le bénéficiaire dès sa notification par la MDPH.
- Un premier contact téléphonique ou en visioconférence est organisé afin de lui expliquer les droits qui lui sont ouverts et les modalités de mise en œuvre, suivi d'une visite découverte du site de Nanteau-sur-Lunain s'il le souhaite.
- Le calendrier des sessions lui est communiqué. Il peut alors choisir le moment le plus opportun pour engager son parcours.

Une durée et un contenu d'accompagnement totalement personnalisés

A l'issue de la phase de diagnostic, le COS CRPF co-construit avec le bénéficiaire un programme d'accompagnement personnalisé proposé sur la base des besoins identifiés et des attentes exprimées. Ce projet personnalisé est entièrement modulaire en termes de durée et de contenu. Il est adapté régulièrement en fonction de la progression du bénéficiaire dans son parcours et de ses évolutions. L'équipe médico-psycho-sociale lui apporte son soutien tout au long du programme avec le renfort d'un médecin psychiatre et d'une infirmière spécialisée.

Intégration :

1 semaine pour découvrir l'établissement sereinement, prendre ses marques et prendre en main les outils du parcours.

Émergence :

2 semaines pour faire émerger ou confirmer un projet professionnel en tenant compte de la situation de santé, des potentialités, des envies et du bassin d'emploi des bénéficiaires.

Vérification de projet :

2 semaines pour mesurer le réalisme d'un projet par la réalisation d'enquêtes de terrain et de recherche de stage

Finalisation de projet :

Après une période de «terrain», ce module permet d'entériner le projet professionnel et de déterminer les besoins et les solutions en termes de formation ou d'accompagnement vers l'emploi.

Remobilisation :

2 semaines pour se remobiliser physiquement et intellectuellement, pour reprendre un rythme et des habitudes de travail en coopération.

Outils de l'insertion :

2 semaines pour maîtriser les outils numériques/bureautiques en lien avec les démarches de recherche de stage et/ou d'emploi.

Mise à niveau :

Module permettant de consolider les connaissances générales (en vue d'un accès à la formation ou à l'emploi) ou de perfectionner sa maîtrise du français oral/écrit.

En parallèle :

Les stagiaires Plateforme bénéficient, selon leurs besoins, d'ateliers bureautiques, techniques, culturels, de communication, d'un accompagnement médico-psycho-social, de mises en situation professionnelle, d'activités physiques adaptées et de solutions personnalisées.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation, réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp
www.linkedin.com/company/cos-crp/



PÔLE DE DIAGNOSTIC

BILAN DU PÔLE DE DIAGNOSTIC

OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'objectif est d'évaluer la situation globale de la personne afin de repérer les éventuels freins à une démarche d'insertion professionnelle et d'élaborer un plan d'action visant le dépassement de ces difficultés.

Ce bilan doit permettre de clarifier la situation de la personne pour lui proposer les actions les plus appropriées. En ce sens c'est un outil d'évaluation et d'appui à la décision de la MDPH. Par ailleurs il permet de mesurer la capacité d'implication du bénéficiaire, son potentiel d'adaptation (rythme de travail, vie sociale, situations d'apprentissage...) et son aptitude à évoluer. Autant d'éléments à prendre en compte pour évaluer si la personne pourra s'engager dans un parcours en ESRP par exemple.

Il s'agit d'une évaluation basée sur les quatre catégories de facteurs suivantes :

- La motivation
- Les compétences
- Les capacités (physiques et cognitives)
- La situation et l'environnement

Cette phase se réalise au moyen :

- d'entretiens (intervenants, psychologue) destinés à mesurer la motivation de la personne, au-delà de ce qu'elle peut exprimer spontanément
- d'une première évaluation des compétences sociales
- d'une investigation sur les représentations de l'emploi
- d'un travail sur le parcours de vie et le projet de vie
- de l'identification des compétences et capacités
- de mises en situations productives de travail
- sont également analysés les motifs de la désinsertion ou de l'échec des démarches antérieures le cas échéant, pour observer le positionnement de la personne face à ces constats.

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : **4 semaines** à temps plein
- Réunion d'information collective et entretien individuel en amont de l'admission

BÉNÉFICIAIRES

Le bilan s'adresse à des personnes en situation de handicap dont l'orientation pose question et/ou dont la situation apparaît complexe. Il s'adresse ainsi aussi aux jeunes issus de l'éducation spécialisée.

PRÉREQUIS

- Orientation **MDPH**
- Autonomie dans la vie quotidienne

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Bilan de la situation personnelle et professionnelle

- Parcours et projet de vie
- Analyse des compétences sociales
- Analyse des motifs de désinsertion
- Entretiens (intervenant, psychologue, service social)
- Identification des besoins

Évaluations et mise en situation

- Évaluation des connaissances générales de base
- Mises en situations productives
- Évaluation des capacités fonctionnelles (ergothérapeute)
- Examen médical
- Entretien de fin de semaine

Tests pratiques et environnement de travail

- Activités pratiques : bureautique et technique
- Compétences et capacités professionnelles : environnement et représentation du travail
- Entretien de conclusion

Construire un plan d'action

- Donner des objectifs et des échéances
- Identifier les ressources et partenaires pour réaliser le plan d'action

Remise d'une synthèse du bilan au bénéficiaire et à la MDPH

ÉVALUATIONS

Évaluation du niveau de connaissances générales avec des QCM et des tests.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Torcy

Villa Christophe
31 avenue Jean Moulin
77200 Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crpff@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpff
www.linkedin.com/company/cos-crpff/



PÔLE DE DIAGNOSTIC

BILAN DU PÔLE DE DIAGNOSTIC SPECIALISÉ

Handicap psychique

OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'objectif est d'établir un pronostic d'employabilité et de rechercher des moyens et dispositifs susceptibles de rééduquer cette employabilité.

Afin de réaliser le diagnostic, l'approche s'appuie sur une démarche pluridisciplinaire, multidimensionnelle, inscrite dans le temps, permettant ensuite l'évaluation et le suivi.

Il s'agit donc d'une évaluation basée sur un faisceau d'indices concordants et abordant obligatoirement les cinq catégories de facteurs suivantes :

- la motivation
- les compétences
- les capacités (physiques et cognitives)
- la situation et l'environnement
- les souhaits de changement

Cette phase se réalise au moyen :

- d'entretiens (intervenant, psychologue, psychiatre) destinés à mesurer la motivation de la personne, au-delà de ce qu'elle peut exprimer spontanément
- d'une première évaluation des compétences sociales
- d'une investigation sur les représentations de l'emploi
- d'un travail sur le parcours de vie et le projet de vie
- de l'identification des compétences et capacités
- de mises en situations productives de travail
- sont également analysés les motifs de la désinsertion ou de l'échec des démarches antérieures le cas échéant, pour observer le positionnement de la personne face à ces constats.

L'approche utilisée est celle de la réhabilitation psychiatrique.

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : **4 semaines** à temps plein
- Réunion d'information collective et entretien individuel en amont de l'admission

BÉNÉFICIAIRES

Ce projet s'adresse à des personnes présentant un handicap psychique et pour lesquelles se pose la question de la capacité à s'intégrer dans une action de formation ou d'insertion, puis à envisager l'accès à l'emploi.

Le public visé : les personnes dont la stabilité est fluctuante, dont la distance à l'emploi est accrue du fait d'une perte des repères professionnels (en particulier suite à de longues périodes de soins), qui ont régulièrement échoué dans d'autres tentatives d'insertion ou encore de personnes dont l'équilibre est tributaire de suivis et/ou d'activités qu'il leur faudrait interrompre pour s'engager dans un parcours d'insertion. Enfin, ce pôle peut permettre de préciser l'orientation la plus pertinente entre VISA et la PréOrientation Spécialisée et peut s'adresser à des personnes souhaitant quitter le milieu protégé de travail pour accéder au milieu ordinaire.

PRÉREQUIS

- Orientation MDPH
- Suivi psychiatrique et observance du traitement
- Autonomie dans la vie quotidienne

ATTENTION :

La notification doit préciser «Bilan du Pôle Diagnostic Spécialisé»

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Bilan de la situation personnelle et professionnelle

- Parcours et projet de vie
- Analyse des compétences sociales
- Analyse des motifs de désinsertion
- Entretiens (intervenant, psychiatre, psychologue, service social)
- Identification des besoins (dans les domaines social, éducatif, résidentiel et/ou professionnel)

Évaluations et mise en situation

- Évaluation des connaissances générales de base
- Mises en situations techniques
- Évaluation des capacités fonctionnelles (ergothérapeute)
- Examen médical
- Entretien de fin de semaine

Tests pratiques et environnement de travail

- Activités pratiques : bureautique et technique
- Compétences et capacités professionnelles : environnement et représentation du travail
- Entretien de conclusion

Construire un plan d'action

- Donner des objectifs et des échéances
- Identifier les ressources et partenaires pour réaliser le plan d'action

Remise d'une synthèse du bilan au bénéficiaire et à la MDPH.

ÉVALUATIONS

Évaluation du niveau de connaissances générales avec des QCM et des tests.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Torcy

Villa Christophe
31 avenue Jean Moulin
77200 Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp
www.linkedin.com/company/cos-crp/



PÔLE PROJET

PRÉORIENTATION

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Le stage de préorientation est une période de réflexion, d'évaluation, mais aussi de remise en confiance.

Les objectifs sont les suivants :

- Elaborer avec le bénéficiaire un projet professionnel correspondant à son potentiel, ses aspirations, ses limitations fonctionnelles, mais aussi à son lieu de résidence et son environnement socioéconomique
- Valider son projet professionnel en situation réelle de travail
- Favoriser une évolution personnelle et comportementale permettant son insertion socioprofessionnelle durable

DURÉE

Durée : **8 semaines** à temps plein

BÉNÉFICIAIRES

Cette action s'adresse aux personnes de plus de 18 ans reconnues Travailleurs Handicapés par la CDAPH.

Aucun niveau scolaire de base n'est exigé, mais les personnes doivent savoir lire et écrire le français. Cependant ce stage, centré sur un travail de définition de projet professionnel, nécessite un engagement actif, volontaire et assidu.

PRÉREQUIS

- Orientation **MDPH**
- Chaque personne orientée devra avoir réalisé en amont un Bilan du Pôle de Diagnostic (BPD).
La notification devra donc mentionner : BPD (4 semaines) suivi d'une Préorientation (Pôle Projet - 8 semaines)

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Le Bilan initial est réalisé lors du bilan du Pôle de Diagnostic

- Évaluation du niveau de connaissances et des capacités de mobilisation intellectuelle
- Bilan médical et fonctionnel réalisé par un médecin
- Examen psychotechnique réalisé par un psychologue

Élaboration, vérification et validation d'un projet de réinsertion socioprofessionnelle

- Alternance de travaux individuels et collectifs sur les intérêts, valeurs, attentes et expériences
- Atelier technique et/ou tertiaire
- Recherches d'informations sur le terrain, via Internet et au moyen de documentations variées
- Réalisation d'un ou plusieurs stage(s) en entreprise

Accompagnement vers l'insertion

Des réunions de synthèse régulières sont réalisées par une équipe multidisciplinaire composée des intervenants suivants :

- Formateurs
- Psychologue
- Assistante sociale
- Médecin
- Ergothérapeute

Elles permettent de synthétiser les informations recueillies afin de cerner, à différentes étapes du parcours, les possibilités du stagiaire. Ce dernier est informé par son formateur référent des principaux points abordés et des démarches envisagées au travers du projet personnalisé.

Ce suivi permet d'élaborer un bilan concerté et de proposer à la MDPH un projet réaliste et adapté d'orientation (rapport de fin de séjour).

Bilan final / rapport de fin de séjour

Orientation possible en cours ou à l'issue de la Préorientation : Travail en milieu protégé (ESAT), formation (au titre de la RQTH ou hors RQTH : choix de la personne), travail en milieu ordinaire (Hors RQTH : choix de la personne ou Entreprise Adaptée), inaptitude au retour à l'emploi (accès aux droits (par exemple demande d'invalidité) ou mise en œuvre d'un projet de vie).

ÉVALUATIONS

Évaluation du niveau de connaissances générales avec des QCM et des tests.

VALIDATION

- Attestation de présence
- Proposition d'orientation vers l'emploi, une formation ou le milieu protégé à travers un rapport de fin de séjour adressé à la MDPH et au bénéficiaire de l'action

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Torcy

Villa Christophe
31 avenue Jean Moulin
77200 Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



PÔLE DE DIAGNOSTIC

PRÉORIENTATION

HANDICAP PSYCHIQUE

OBJECTIFS ET MÉTHODES

- Aider la personne à déterminer une orientation socioprofessionnelle en correspondance avec son potentiel personnel global et les composantes de sa pathologie
- Favoriser une évolution personnelle, relationnelle et comportementale permettant l'insertion ou la réinsertion en milieu ordinaire ou adapté de travail
- Amener la personne à mieux prendre en compte ses compétences et capacités
- Valider le projet professionnel en situation réelle de travail en fonction des capacités, des compétences, des éventuelles limitations fonctionnelles et de l'environnement socioéconomique attaché au lieu de résidence de la personne

DURÉE

Durée : **12 semaines**, en parcours individualisé

BÉNÉFICIAIRES

Cette action concerne les personnes de plus de 18 ans reconnues Travaillleurs Handicapés par la CDAPH, présentant des troubles psychiatriques stabilisés et bénéficiant d'un suivi spécialisé. Les personnes sont préalablement reçues par le médecin psychiatre et éventuellement par le médecin du service de Réadaptation Professionnelle afin de vérifier la stabilisation des troubles et le suivi effectif du traitement préconisé par le médecin psychiatre traitant.

Aucun niveau scolaire de base n'est exigé. Cependant la Préorientation Spécialisée est centrée sur un travail de définition de projet professionnel et nécessite un engagement actif, volontaire et assidu.

Les personnes doivent s'engager à poursuivre leur prise en charge psychiatrique externe pendant la durée de l'action. Le parcours de préorientation spécialisée peut être interrompu à tout moment (*) sur l'avis de l'équipe médicopsycho-pédagogique si la personne ne satisfait pas aux exigences de l'action, notamment l'observance du traitement, l'assiduité et l'aptitude à la vie en collectivité.

(*) sous réserve de l'accord de la CDAPH

PRÉREQUIS

- Orientation MDPH : RQTH au titre du handicap psychique
- Chaque personne orientée devra avoir réalisé en amont un Bilan du Pôle de Diagnostic Spécialisé (BPDS). La notification de la MDPH devra donc mentionner : BPDS (4 semaines) suivi d'une Préorientation Spécialisée (Pôle Projet - 12 semaines)
- Troubles psychiques stabilisés
- Suivi psychiatrique régulier + observance du traitement médicamenteux
- Motivation personnelle pour s'orienter ou se réorienter vers une activité professionnelle ou une activité à valeur socialisante
- Autonomie personnelle acquise dans la vie quotidienne

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Le Bilan initial est réalisé lors du Bilan du Pôle de Diagnostic Spécialisé

- Évaluation du niveau de connaissances et des capacités de mobilisation à l'effort intellectuel
- Bilan médical et fonctionnel réalisé par les médecins : médecin du travail et psychiatres
- Examen psychotechnique réalisé par un psychologue, permettant de détecter les possibilités d'évolution cognitive et personnelle ainsi que la place de la problématique psychiatrique

Élaboration, vérification et validation d'un projet de réinsertion socioprofessionnelle

- Alternance de travaux individuels et collectifs sur les intérêts, valeurs, attentes et expériences
- Atelier technique et/ou tertiaire
- Recherches d'informations sur le terrain, via Internet et au moyen de documentations variées
- Guidance pour fixer les objectifs de la validation de projet
- Réalisation d'un ou plusieurs stage(s) en entreprise

Suivi individualisé

Le suivi individuel est assuré pendant la durée de l'action par un formateur référent, un psychologue et un psychiatre, sous la forme d'entretiens réguliers. Dans certains cas, les familles (ou autres représentants de la personne accueillie) sont associées à ce suivi sous réserve de l'accord du bénéficiaire de l'action.

Lors de réunions de synthèse régulières, une équipe multidisciplinaire composée du médecin psychiatre, des formateurs, du psychologue et de l'assistante sociale au besoin, synthétise les informations recueillies afin de cerner progressivement les possibilités du stagiaire.

Ceci permet d'élaborer un bilan final et de proposer à la MDPH un projet réaliste et adapté d'orientation (rapport de fin de séjour).

Bilan final / rapport de fin de séjour

Orientation possible en cours ou à l'issue de la Préorientation Spécialisée : accompagnement spécialisé (SAVS, GEM), travail en milieu protégé (ESAT), formation (au titre de la RQTH ou hors RQTH : choix de la personne), travail en milieu ordinaire (hors RQTH : choix de la personne ou en entreprise adaptée).

ÉVALUATIONS

Évaluation du niveau de connaissances générales avec des QCM et des tests.

VALIDATION

- Attestation de présence
- Proposition d'orientation vers l'emploi, une formation ou le milieu protégé à travers un rapport de fin de séjour adressé à la MDPH et au bénéficiaire de l'action

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Torcy
Villa Christophe
31 avenue Jean Moulin
77200 Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires
Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03
Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



PÔLE SAVOIRS

ACTIONS DE MISE À NIVEAU

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Chaque stagiaire aura effectué au préalable un Bilan du Pôle de Diagnostic afin de déterminer son module d'affectation, selon son niveau et ses besoins.

Le Pôle Savoirs propose de la mise à niveau, une préparatoire avant entrée en formation, de l'alphabétisation, du FLE. Il n'y a pas de travail sur le projet professionnel.

L'action permet de replacer la personne dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle à travers les actions suivantes :

- Se (re)mettre à niveau en français, mathématiques, logique ...
- Favoriser le transfert des acquis professionnels
- Renouer avec les capacités d'apprentissage en levant les obstacles précédents
- Réactiver les connaissances antérieures
- Acquérir de nouvelles connaissances
- Les personnes n'ayant pas validé de projet professionnel avant leur entrée sur le Pôle Savoirs pourront être orientées ensuite sur le Pôle Projet (sur notification de la CDAPH)

DURÉE

Durée : **3,5, 4,5 ou 6 mois** à temps plein

ACCOMPAGNEMENT

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires :

- Formateur référent du parcours
- Psychologue
- Médecin
- Médecin psychiatre le cas échéant
- Service social si besoin.

BÉNÉFICIAIRES

Cette action s'adresse aux personnes de plus de 18 ans reconnues Travailleurs Handicapés par la CDAPH.

Aucun pré-requis n'est exigé. Cependant, les personnes ne maîtrisant pas du tout le français oral ne seront pas admises.

Les bénéficiaires doivent montrer motivation et volonté d'apprendre ou de se perfectionner, dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle.

PRÉREQUIS

- Orientation MDPH
- Les personnes sont admises sur notification de la CDAPH.
- La notification peut porter sur le Pôle Savoirs (3,5 à 6 mois) ou sur le Pôle Savoirs et le Pôle Projet (2 mois de parcours en plus).

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Pôle Savoirs 1 : 6 mois

Cette section accueille les personnes ayant besoin de maîtriser les bases de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit afin d'envisager par la suite une réorientation professionnelle. Les méthodes utilisées sont celles de l'apprentissage du français pour les non francophones : FLE (Français Langue Étrangère) et Alphabétisation. Dans cette section sont aussi abordés l'apprentissage des notions de base en mathématiques ainsi que le raisonnement logique par des ateliers collectifs ARL.

Pôle Savoirs 2 : 4,5 mois

Cette section accueille :

- Des personnes ayant suivi une scolarité courte et souvent difficile, ne maîtrisant pas les savoirs de base en mathématiques et en français, principalement dans la compréhension et la production d'écrits (dysorthographe importante).
- Des personnes d'origine étrangère, pas ou peu scolarisées en France et qui sont en capacité d'échanger à l'oral, de déchiffrer et de comprendre une consigne écrite et de produire un écrit intelligible.
- Dans cette section, l'accent est mis sur le développement de l'autonomie en lecture - écriture, des savoirs de base en mathématiques et le réentraînement des capacités cognitives.

Pôles Savoirs 3 et 4 : 3,5 mois

Ces sections accueillent :

- Des personnes ayant besoin de réactualiser ou de développer leurs connaissances générales.
- Des personnes ayant un niveau de connaissances générales suffisant mais ayant besoin d'une période de redynamisation avant un parcours de formation de niveau 3 voire 4.

Dans la section 3, un accent important est mis sur la communication et la redynamisation (reprise de confiance en soi, ...) ainsi que sur le développement des capacités d'organisation, d'adaptabilité et d'autonomie.

La section 4 est plus généralement destinée à un public s'orientant vers des formations qualifiantes de niveau V ou IV et privilégie l'accueil de stagiaires se destinant à des formations techniques.

Fortement personnalisée, l'action s'appuie sur une organisation modulaire. Selon son profil et ses objectifs, formalisés dans un Contrat d'Objectifs et un projet personnalisé, le stagiaire bénéficiera d'un programme individuel, associant des modules listés ci-dessous :

- Acquisition de connaissances/Redynamisation : initiation linguistique, culture et citoyenneté, ateliers d'écriture, remédiation cognitive, Français Langue Étrangère, communication, atelier mémoire
- Développement personnel : activités physiques adaptées, activités artistiques – créativité, ateliers DECS (Dispositif d'Enrichissement de la Compétence Sociale)
- Ateliers pré-professionnels : bilan technique, bureautique, mises en situation pratiques, atelier «Activités Administratives»

ÉVALUATIONS

Un bilan est fait à l'arrivée du stagiaire et ses résultats sont comparés au bilan de sortie avec des phases d'évaluations continues.

VALIDATION

- Attestation de présence
- Proposition d'orientation vers l'emploi, une formation ou le milieu protégé à travers un rapport de fin de séjour adressé à la MDPH et au bénéficiaire de l'action

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Torcy
Villa Christophe
31 avenue Jean Moulin
77200 Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires
Etablissement et service de préorientation, réadaptation professionnelle et de formation **COS CRPF**

Tél. : 01 64 45 18 03
Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



PÔLE DE SOCIALISATION ET DE MOBILISATION

VISA

**Vers une Insertion Socio-professionnelle
Accompagnée**

OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'action VISA propose une transition entre la période de soins et l'intégration socioprofessionnelle. Elle permet au bénéficiaire de :

- Restaurer son sentiment d'appartenance à la société
- Réactiver au maximum ses fonctions cognitives
- Développer son dynamisme comportemental
- Mieux se connaître, identifier ses intérêts et ses limites
- Concevoir un projet de vie et élaborer un projet professionnel

L'action peut déboucher sur :

- Une poursuite du suivi éducatif
- Une orientation en milieu protégé
- Une action d'orientation professionnelle
- Une poursuite des soins

MODALITÉS PRATIQUES

- La prise en charge peut s'étaler sur 9 mois, avec un maximum de 600 heures en centre
- L'action se déroule à temps partiel, pour tenir compte de la fatigabilité des personnes et leur permettre de poursuivre leur suivi à l'extérieur
- L'hébergement est proposé en semaine sur 3 jours inclus sur le site de Nanteau-sur-Lunain
- La participation à l'action n'ouvre pas droit à la rémunération, il est préférable que les personnes soient allocataires de l'AAH

BÉNÉFICIAIRES

Cette action s'adresse aux personnes présentant des pathologies psychiatriques stabilisées, pour lesquelles une insertion socioprofessionnelle est envisageable à moyen terme. Offrant une prise en charge progressive axée sur l'insertion, elle peut représenter en complément à l'hôpital de jour ou au SAMSAH/SAVS.

Cette action ne s'adresse pas :

- aux personnes présentant une déficience mentale
- aux personnes sans prise en charge médicale extérieure
- aux personnes encore hospitalisées
- aux personnes sans domicile ou sans hébergement

PRÉREQUIS

Les personnes sont admises sur notification de la CDAPH de Seine-et-Marne et autres CDAPH sur étude du dossier

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie.

ACCOMPAGNEMENT

La pédagogie est centrée sur des objectifs précis, contractualisés et suivis tout au long du parcours.

Elle associe des ateliers collectifs et un accompagnement individuel.

La signature d'un contrat tripartite (stagiaire – référent de l'accompagnement médico psychologique ou éducatif extérieur – chef de service) garantit la prise en charge.

Le suivi est pluridisciplinaire :

- 3 formatrices référentes assurant le suivi individuel (Nanteau) - 1 formatrice (Torcy)
- 1 psychologue en liaison avec les praticiens médico-psychologiques extérieurs
- 1 médecin chargé des aspects fonctionnels
- 1 psychiatre

D'autres professionnels du centre peuvent intervenir :

- Moniteurs d'activités physiques adaptées (Nanteau)
- Assistante sociale

DÉROULEMENT DU PARCOURS : Ateliers de Réhabilitations psychosociales

Entraînement aux habilités sociales

Psychoéducatifs

Remédiations cognitives

Vie quotidienne

Connaissance de soi

Ateliers travail

Activités pratiques

ÉVALUATIONS

Évaluation des connaissances générales, et de l'évolution des compétences sociales avec des tests.

VALIDATION

- Attestation de présence
- Proposition d'orientation vers l'emploi, une formation ou le milieu protégé à travers un rapport de fin de séjour adressé à la MDPH et au bénéficiaire de l'action

LIEUX DE LA FORMATION

COS CRPF

2 rue des arches,
77710 Nanteau-sur-Lunain
(à 10 min de Nemours)

COS Torcy

Villa Christophe
31 avenue Jean Moulin, 77200 Torcy

*Site accessible aux personnes à
mobilité réduite. à mobilité réduite.*

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

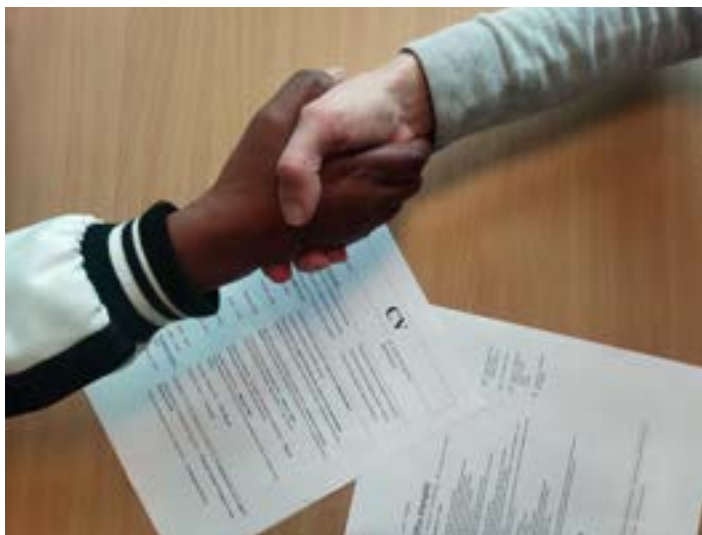
Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crpf@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DANS LES MÉTIERS DES SERVICES ET DE L'INDUSTRIE

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Le dispositif AESI vous accompagne dans votre projet de retour à l'emploi pour :

- Remobiliser ses compétences au moyen de stages
- Être actif et plus autonome dans ses démarches d'insertion
- Se redynamiser
- Développer ses connaissances de base

Cette action ne forme pas à un métier spécifique.

Elle vise le retour à l'emploi dans divers secteurs d'activité en favorisant un emploi réaliste.

La priorité est donnée aux stages et aux démarches d'insertion.

Au cours de la formation, deux entretiens personnalisés (ou plus selon besoin) sont réalisés pour réajuster les parcours et fixer les nouveaux objectifs. Les réunions pédagogiques se font autour du stagiaire en présence du formateur, du conseiller en insertion, du chef de service et le cas échéant du médecin, du psychologue et de l'assistante sociale.

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 9 mois
- Hébergement possible sur le site de Nanteau

BÉNÉFICIAIRES

Cette action s'adresse aux personnes de plus de 16 ans reconnues Travailleurs Handicapés par la CDAPH.

PRÉREQUIS

- Orientation **MDPH**
- Les personnes sont admises sur notification de la CDAPH.
- Avoir une situation médicale stabilisée
- Émettre un désir de changement de situation et de retour à l'emploi
- En amont, avoir identifié et levé le maximum de freins à l'insertion professionnelle (problématique sociale, de logement, de mobilité, de santé...)

PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Bilan initial et élaboration du parcours individuel de mise à niveau

Développement des connaissances

- Remédiation cognitive
- Mise à niveau en français et mathématiques
- Atelier mémoire
- Travail sur une plateforme pédagogique en FOAD

Acquisition de compétences professionnelles en ateliers pratiques

- 2 demi-journées en ateliers pratiques et techniques (collecte et tri de papiers, initiation à la couture, cartonnage, permaculture, mise sous pli)

Acquisition/renforcement des compétences professionnelles en entreprise (priorité du parcours)

- Réaliser des stages à tout moment du parcours pour des durées individualisées (30 à 60% du temps)
- Vérifier les compétences et les aptitudes aux postes
- Découvrir un métier
- Oser et dépasser ses peurs
- Tisser et réactiver son réseau
- Enrichir ses compétences et travailler son savoir-être
- Retrouver la réalité du travail

Accompagnement vers l'insertion

- Ateliers de recherche d'emploi et de stage
- Participation à des salons et forums emploi
- Exploration du marché de l'emploi et de l'environnement socioéconomique

Développement personnel

- Activités physiques adaptées
- Possibilité de bénéficier d'un suivi psychologique
- Travail sur le projet professionnel
- Atelier communication
- Atelier de méthodologie

Bilan Final

ÉVALUATIONS

Un bilan est fait à l'arrivée du stagiaire et ses résultats sont comparés au bilan de sortie avec des tests.

VALIDATION

A l'issue de leur formation, les stagiaires obtiennent :

- Une attestation délivrée par le centre correspondant à un niveau 2 précisant le cursus et les compétences acquises
- Une attestation de compétences délivrée par les entreprises d'accueil

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences, action de formation inscrite dans la loi depuis 1991 est encadré par un cadre légal strict (voir au verso déroulement du parcours), garantissant la confidentialité des échanges, la déontologie et la neutralité des organismes de bilans. Le COS CRPF s'inscrit pleinement dans ce cadre et propose une prestation d'aide à l'orientation professionnelle et personnelle avec le bilan de compétences comme outil de gestion de votre carrière.

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Le bilan de compétences permettra au bénéficiaire :

- D'analyser ses centres d'intérêt et ses motivations, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel
- D'identifier ses compétences et aptitudes
- D'élaborer ou de vérifier son projet professionnel
- De déterminer ses points d'appui, en vue de son insertion ou de son évolution professionnelle
- De commencer à élaborer son portefeuille d'acquis et de compétences

Méthode utilisée :

- Parcours de bilan individualisé
- Études autobiographiques et tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, intérêts professionnels, valeurs et motivation...
- Tests psychotechniques
- Entretiens d'explicitation
- Entretiens d'exploration

RESULTATS ATTENDUS

- Une clarification des compétences acquises au cours du parcours professionnel et extra-professionnel
- Une appropriation des acquis via la réalisation d'un portefeuille de compétences
- Une remobilisation dans l'évolution et une projection vers un nouvel objectif réaliste et réalisable
- Une capacité à communiquer sur ses atouts

ORGANISATION

Le bilan de compétences est réalisé par un consultant.
Il peut être réalisé en présentiel comme en distanciel.

BÉNÉFICIAIRES

Le bilan de compétences est accessible aux salariés (secteur privé et public) et cadres en activité qui souhaitent faire le bilan de leur carrière dans le but de la faire évoluer, de se former ou de se ré-orienter.

Un demandeur d'emploi peut réaliser un bilan de compétences en faisant sa demande auprès de Cap Emploi, France Travail ou l'APEC.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Renseignements et documentations sont disponibles en appelant Marielle LOUIS au 01 64 10 26 30

Inscription possible via moncompteformation.gouv.fr

FINANCEMENT

- Le bénéficiaire peut mobiliser son Compte Personnel de Formation.
- S'il est salarié le coût peut être pris en charge par l'employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences.
- S'il est demandeur d'emploi l'organisme qui l'accompagne peut prendre en charge le coût du bilan.

TARIF

Le coût du bilan est établi sur devis.

POINTS FORTS DU COS CRPF

- Une expérience reconnue en matière d'accompagnement de tous les publics
- Une équipe de consultants expérimentés issus de champs disciplinaires variés
- Des outils et ressources adaptés au public pouvant être dématérialisés

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Le bilan comporte obligatoirement 3 phases selon l'article R.6322-35 du code du travail. Il est réalisé de façon individuelle (article R6322-36 du code du travail). Pour effectuer un bilan complet, 5 à 7 séances sont en général nécessaires, réparties sur 5 à 12 semaines, pour un total de 20 heures au maximum.

Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- Informer sur le cadre légal du bilan de compétences
- Présenter l'offre de bilan par le COS CRPF (outils, ressources méthodologiques...) et la réponse adaptée à la demande
- Echanger autour des modalités de financement en fonction de la situation du bénéficiaire
- Déterminer conjointement un délai de réponse du bénéficiaire à la proposition

Phase d'investigation (en 5 à 7 étapes)

- Mettre en place le calendrier des rendez-vous avec le consultant
- Explorer et mettre en évidence les intérêts, motivations, attentes, valeurs professionnelles, compétences et contraintes du bénéficiaire
- Mettre en évidence des points d'appui
- Co-élaborer des pistes professionnelles
- Evaluer la réalité des pistes professionnelles (enquêtes-métiers, exploration de l'environnement professionnel) en fonction de la demande du bénéficiaire
- Construire le projet principal (professionnel ou de formation) et le projet alternatif

Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ou de formation
- Prévoir les principales modalités et étapes de réalisation du ou des projets professionnels ou de formation
- Co-rédiger le document de synthèse

Suivi individuel proposé à 6 mois

Enquête de satisfaction

ÉVALUATIONS

- Tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, intérêts professionnels, valeurs et motivation...
- Évaluation de l'atteinte des objectifs en dernière phase du bilan et 6 mois après.

TAUX DE SATISFACTION & DE FINALISATION

Les taux de satisfaction sur les actions de bilans sont les suivants :

Pas de données en 2024 & 2023.

96 % de bilans finalisés en 2022, 100% en 2021.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre bilan. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en bilan.

LIEUX DE LA FORMATION

COS CRPF - Melun

51 avenue Thiers
77000 Melun

COS CRPF - Torcy

Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

*Site accessible aux personnes à
mobilité réduite.*

CONTACT

Marielle LOUIS

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 10 26 30

Email : mlouis@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



BILAN DE COMPÉTENCES

Pour les personnes en situation de handicap

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Le bilan de compétences pour les personnes en situation de handicap permettra au bénéficiaire :

- D'analyser ses centres d'intérêt et ses motivations, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel
- D'identifier ses compétences et aptitudes
- D'élaborer ou de vérifier son projet professionnel
- De déterminer ses points d'appui, en vue de son insertion ou de son évolution professionnelle
- De commencer à élaborer son portefeuille d'acquis et de compétences

Méthode utilisée :

- Parcours de bilan individualisé
- Études autobiographiques et tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, intérêts professionnels, valeurs et motivation...
- Tests psychotechniques
- Entretiens d'explicitation
- Entretiens d'exploration

RESULTATS ATTENDUS

- Une clarification des compétences acquises tout au long du parcours professionnel et extra-professionnel
- Une appropriation des acquis via la réalisation d'un portefeuille de compétences
- Une remobilisation dans la capacité d'agir du bénéficiaire
- Une perspective dans la projection vers un nouvel objectif réaliste et réalisable
- Une capacité à communiquer sur ses atouts, quelle que soit sa situation

ORGANISATION

Le bilan de compétences pour les personnes en situation de handicap est réalisé par une équipe pluridisciplinaire, constituée d'un consultant, d'un psychologue, ainsi que d'un médecin et d'un ergothérapeute si nécessaire.

Les personnels composant l'équipe pluridisciplinaire ont une expertise du handicap, y compris psychique, acquise au travers de leur expérience en Réadaptation Professionnelle.

Il est possible de planifier des séances de travail en centre ou bien à distance, en fonction du lieu de résidence du bénéficiaire et en fonction des restrictions éventuelles.

BÉNÉFICIAIRES

Le bilan de compétences pour les personnes en situation de handicap est accessible aux salariés (secteur privé et public) et cadres en activité qui souhaitent faire le bilan de leur carrière dans le but de la faire évoluer, de se former ou de se ré-orienter. Ils concernent également les personnes en emploi qui se trouvent dans une situation d'inadaptation physique à leur poste de travail et recherchent une nouvelle orientation.

Un demandeur d'emploi peut réaliser un bilan de compétences en faisant sa demande auprès de Cap Emploi, France Travail ou l'APEC.

PRÉREQUIS

- Savoir lire et écrire le français

Lors du rdv avec le médecin, prévoir les éléments médicaux à porter à sa connaissance.

Adaptation des supports pédagogiques en fonction des restrictions. Pour toute question, nous consulter.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Renseignements et documentations sont disponibles en appelant Marielle LOUIS au 01 64 10 26 30

Inscription possible via moncompteformation.gouv.fr

FINANCEMENT

- Le bénéficiaire peut mobiliser son Compte Personnel de Formation.
- S'il est salarié le coût peut être pris en charge par l'employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences.
- S'il est demandeur d'emploi l'organisme qui l'accompagne peut prendre en charge le coût du bilan.

TARIF

Le coût du bilan est établi sur devis.

POINTS FORTS DU COS CRPF

- Une expérience reconnue en matière d'accompagnement de tous les publics
- Une équipe de consultants expérimentés issus de champs disciplinaires variés
- Des outils et ressources adaptés au public pouvant être dématérialisés

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Le Bilan de compétences pour les personnes en situation de handicap est piloté par un consultant qui est le référent de l'équipe pluridisciplinaire.

Le Bilan de compétences pour les personnes en situation de handicap est réalisé sur une moyenne de 10 séances sur une période de 5 à 12 semaines, pour un total de 24 heures au maximum. Pour les autres professionnels, tels que le psychologue et le médecin, la répartition est respectivement de 2h et de 1h.

Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire (situation professionnelle, contexte de travail adapté ou non...)
- Clarifier la situation de handicap du bénéficiaire en matière de contraintes, freins, statut déclaré ou non...
- Présenter le bilan professionnel (outils, ressources méthodologiques...) et la réponse adaptée à la demande
- Echanger autour des modalités de financement en fonction de la situation du bénéficiaire (inaptitude en cours, reclassement à venir...)
- Déterminer conjointement un délai de réponse du bénéficiaire à la proposition d'accompagnement

Phase d'investigation en 5 à 7 étapes

- Mettre en place le calendrier des rendez-vous avec le consultant
- Explorer les intérêts, motivations, attentes, valeurs professionnelles, compétences et contraintes
- Rencontrer le médecin pour une évaluation de la situation médicale
- Réaliser des entretiens et des évaluations psychotechniques avec la psychologue
- Mettre en évidence des points d'appui du bénéficiaire sur tous les plans
- Co-élaborer des pistes professionnelles adaptées
- Evaluer la réalité des pistes professionnelles (enquêtes-métiers, exploration de l'environnement professionnel) en fonction de la demande du bénéficiaire
- Analyser des pistes de reclassement
- Construire le projet professionnel principal/de formation et le projet alternatif

Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ou de formation
- Prévoir les principales modalités et étapes de réalisation du ou des projets professionnels ou de formation
- Co-rédiger le document de synthèse

Suivi individuel proposé à 6 mois

Enquête de satisfaction

ÉVALUATIONS

- Tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, intérêts professionnels, valeurs et motivation...
- Évaluation de l'atteinte des objectifs en dernière phase du bilan et 6 mois après.

TAUX DE SATISFACTION & DE FINALISATION

Les taux de satisfaction sur les actions de bilans sont les suivants :

Pas de données en 2024 & 2023.

96 % de bilans finalisés en 2022, 100% en 2021.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre bilan. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en bilan.

LIEUX DE LA FORMATION

COS Melun

51 avenue Thiers
77000 Melun

COS Torcy

Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

*Site accessible aux personnes à
mobilité réduite.*

CONTACT

Marielle LOUIS

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 10 26 30

Email : mlouis@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



La certification quallopi a été délivrée au
titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION | BILANS
DE COMPÉTENCES | ACTIONS
PERMETTANT DE VALIDER DES
ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



BILAN DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Le bilan de reconversion professionnelle permettra au bénéficiaire :

- D'analyser ses centres d'intérêt et ses motivations, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel
- D'identifier ses compétences et aptitudes
- D'élaborer ou de vérifier son projet professionnel
- De déterminer ses points d'appui, en vue de son insertion ou de son évolution professionnelle
- De commencer à élaborer son portefeuille d'acquis et de compétences

Méthode utilisée :

- Parcours de bilan individualisé
- Études autobiographiques et tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, intérêts professionnels, valeurs et motivation...
- Tests psychotechniques
- Entretiens d'explicitation
- Entretiens d'exploration

RESULTATS ATTENDUS

- Une clarification des compétences acquises tout au long du parcours professionnel et extra-professionnel
- Une appropriation des acquis via la réalisation d'un portefeuille de compétences
- Une remobilisation dans la capacité d'agir du bénéficiaire
- Une perspective dans la projection vers un nouvel objectif réaliste et réalisable
- Une capacité à communiquer sur ses atouts, quelle que soit sa situation

ORGANISATION

Le bilan de reconversion professionnelle est réalisé par une équipe pluridisciplinaire, constituée d'un consultant, d'un psychologue, ainsi que d'un médecin et d'un ergothérapeute si nécessaire.

Les personnels composant l'équipe pluridisciplinaire ont une expertise du handicap, y compris psychique, acquise au travers de leur expérience en Réadaptation Professionnelle.

Il est possible de planifier des séances de travail en centre ou bien à distance, en fonction du lieu de résidence du bénéficiaire et en fonction des restrictions éventuelles.

BÉNÉFICIAIRES

Les bilans de reconversion professionnelle sont accessibles aux salariés (secteur privé et public) et cadres en activité qui souhaitent faire le bilan de leur carrière dans le but de la faire évoluer, de se former ou de se ré-orienter.

Ils concernent également les personnes en emploi qui se trouvent dans une situation d'inadaptation physique à leur poste de travail et recherchent une nouvelle orientation.

Un demandeur d'emploi peut réaliser un bilan de compétences en faisant sa demande auprès de Cap Emploi, France Travail ou l'APEC.

PRÉREQUIS

- Savoir lire et écrire le français

Lors du rdv avec le médecin, prévoir les éléments médicaux à porter à sa connaissance.

Adaptation des supports pédagogiques en fonction des restrictions. Pour toute question, nous consulter.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Renseignements et documentations sont disponibles en appelant Marielle LOUIS au 01 64 10 26 30

FINANCEMENT

- S'il est salarié le coût peut être pris en charge par l'employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences.
- S'il est demandeur d'emploi l'organisme qui l'accompagne peut prendre en charge le coût du bilan.

TARIF

Le coût du bilan est établi sur devis.

POINTS FORTS DU COS CRPF

- Une expérience reconnue en matière d'accompagnement de tous les publics
- Une équipe de consultants expérimentés issus de champs disciplinaires variés
- Des outils et ressources adaptés au public pouvant être dématérialisés

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Le Bilan de reconversion professionnelle est piloté par un consultant expert qui est le référent de l'équipe pluridisciplinaire. Il est réalisé sur une moyenne de 10 séances sur une période de 5 à 12 semaines, pour un total de 24 heures au maximum. Pour les autres professionnels, tels que le psychologue et le médecin, la répartition est respectivement de 2h et de 1h.

Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire (situation professionnelle, contexte de travail adapté ou non...)
- Clarifier la situation de handicap du bénéficiaire en matière de contraintes, freins, statut déclaré ou non...
- Présenter le bilan professionnel (outils, ressources méthodologiques...) et la réponse adaptée à la demande
- Echanger autour des modalités de financement en fonction de la situation du bénéficiaire (inaptitude en cours, reclassement à venir...)
- Déterminer conjointement un délai de réponse du bénéficiaire à la proposition d'accompagnement

Phase d'investigation - comprenant les entretiens avec des professionnels médicaux et paramédicaux

- Mettre en place le calendrier des rendez-vous avec le consultant expert
- Explorer les intérêts, motivations, attentes, valeurs professionnelles, compétences et contraintes
- Rencontrer le médecin pour une évaluation de la situation médicale
- Réaliser des entretiens et des évaluations psychotechniques avec la psychologue
- Mettre en évidence des points d'appui du bénéficiaire sur tous les plans
- Co-élaborer des pistes professionnelles adaptées
- Evaluer la réalité des pistes professionnelles (enquêtes-métiers, exploration de l'environnement professionnel) en fonction de la demande du bénéficiaire
- Analyser les pistes de reclassement
- Construire le projet professionnel principal/de formation et le projet alternatif

Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ou de formation
- Prévoir les principales modalités et étapes de réalisation du ou des projets professionnels ou de formation
- Co-rédiger le document de synthèse

Suivi individuel proposé à 6 mois

Enquête de satisfaction

ÉVALUATIONS

- Tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, intérêts professionnels, valeurs et motivation...
- Évaluation de l'atteinte des objectifs en dernière phase du bilan et 6 mois après.

TAUX DE SATISFACTION & DE FINALISATION

Les taux de satisfaction sur les actions de bilans sont les suivants :

Pas de données en 2024 & 2023.

96 % de bilans finalisés en 2022, 100% en 2021.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre bilan.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en bilan.

LIEUX DE LA FORMATION

COS CRPF - Melun

51 avenue Thiers
77000 Melun

COS CRPF - Torcy

Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

*Site accessible aux personnes à
mobilité réduite.*

CONTACT

Karine PODER

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 06 79 50 20 94

Email : kpoder@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



ACCOMPAGNEMENT VAE

OBJECTIF

Apporter une aide méthodologique au candidat à la VAE pour élaborer son dossier, ainsi que pour le préparer à l'entretien avec le jury, et le cas échéant l'accompagner à la mise en situation professionnelle.

L'accompagnement à la VAE vise un double objectif :

- Guider à la formalisation d'une expérience en adéquation avec la certification visée :
 - S'approprier la méthode d'explicitation des activités
 - Faciliter l'expression écrite et orale du candidat
 - Préparer l'entretien avec le jury
 - Prendre conscience de ses savoirs et savoir-faire par un travail de mise à distance
- Acquérir une capacité réflexive mobilisable en tout contexte.

DURÉE

Durée : 20 à 40 heures adaptées en fonction des besoins et des financements

RESULTATS ATTENDUS

- Acquisition d'une plus grande fluidité rédactionnelle
- Enrichissement du vocabulaire professionnel à l'écrit comme à l'oral
- Maîtrise des compétences professionnelles et aptitudes à trouver des ressources pour les conserver dans le temps
- Écriture du livret dans le respect des critères du certificateur
- Savoir se présenter et savoir communiquer sur ses propres expériences face au jury
- Renforcer la confiance en soi

ORGANISATION

Il est possible de planifier des **séances de travail en centre ou bien à distance, en fonction du lieu de résidence du bénéficiaire.**

PRÉ-REQUIS

Toute personne ayant reçu la notification de recevabilité pour le diplôme visé.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Renseignements et documentations sont disponibles en appelant Marielle LOUIS au 01 64 10 26 30

Inscription possible via **moncompteformation.gouv.fr**

Délai de mise en oeuvre : 30 jours maximum après l'accord financier

PROGRAMME

- Étude du référentiel
- Identification des expériences significatives
- Mise en relation avec les compétences associées
- Accompagnement à la rédaction du dossier
- Préparation à l'oral du jury

TARIF ET FINANCEMENT

Sur devis.

Différents financements sont possibles :

- Compte Personnel de Formation (CPF),
- Plan de Développement des Compétences.

POINTS FORTS DU COS CRPF

- Une expérience reconnue en matière d'accompagnement de tous les publics
- Une équipe de consultants expérimentés issus de champs disciplinaires variés
- Des outils et ressources adaptés au public pouvant être dématérialisés

CONTENU

Étape 1 : L'entretien d'accueil

- Recueil de votre demande
- Explication de la démarche, du processus de la VAE (vérification du ciblage du diplôme, étapes et objectifs intermédiaires, points de vigilance, outils utilisés)
- Co-évaluation de la qualité et du volume de travail attendue par les certificateurs (définition du rythme de travail, identification des facilitateurs humains et matériels)
- Formalisation de l'alliance de travail
- Contractualisation

Étape 2 : Le soutien à la construction du livret de VAE

- Analyse du parcours professionnel et extra-professionnel
- Appropriation du référentiel de certification
- Analyse du livret de la VAE
- Détermination des activités en relation avec le référentiel de certification et identification des apports possibles (stage, enrichissement du poste de travail, lectures complémentaires...)
- Choix personnalisé de la stratégie de construction du livret de VAE (CV, LM, descriptif de la structure, du poste et des activités)
- Sélection des activités les plus pertinentes
- Description orale d'une première activité (Entretien d'explicitation, méthode SOSIE...) puis rédaction accompagnée (relecture de la production écrite, commentaires, échanges par entretiens téléphoniques et courriels...)
- Recherches des indices et preuves reliés à l'expérience choisie
- Appropriation de la démarche descriptive de l'activité par le candidat
- Choix et description des expériences suivantes en appliquant le même processus

Étape 3 : La préparation au jury de VAE

- Relecture du dossier (vérification des indexations et de la structure)
- Travail sur des techniques de gestion du stress, élaboration des stratégies de la restitution orale (check-list des points-clés, des annexes...)
- Simulation de l'entretien de jury

Étape 4 : L'entretien post-jury VAE

- Retour d'expérience/debrief sur l'entretien
- Actualisation du projet professionnel
- Axes d'amélioration et stratégies à mettre en place en cas de validation partielle

ÉVALUATION

Évaluation de l'atteinte des objectifs fixés au moyen d'entretien défini dans le livret d'accompagnement.

CERTIFICATION

- Le candidat peut valider partiellement ou totalement le diplôme.
- En cas de validation partielle, le candidat a la possibilité de valider la certification complète par la suite, par le biais de la formation ou d'un complément de dossier VAE.

TAUX DE SATISFACTION & DE FINALISATION

Les taux de satisfaction sur les actions de bilans sont les suivants :

100% des bilans finalisés en 2023 & 2024.

LIEUX DE LA FORMATION

COS CRPF - Melun

51 avenue Thiers
77000 Melun

COS CRPF - Torcy

Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

*Site accessible aux personnes à
mobilité réduite.*

CONTACT

Marielle LOUIS

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 10 26 30

Email : mlouis@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/

BILAN DE REPÉRAGE ET DE MOBILISATION DES ATOUTS POUR L'INSERTION

Bilan COS CRPF

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Il s'agit d'aider la personne à sortir des difficultés qu'elle traverse en termes d'insertion en lui permettant d'identifier ses potentiels, ses motivations, ses aptitudes et ses atouts pour la mise en œuvre de son projet d'insertion socioprofessionnelle.

Pour atteindre cet objectif, l'accent est mis sur les éléments favorables au projet sans négliger de faire prendre conscience à la personne des obstacles qu'elle devra prendre en compte ou même dépasser.

Il s'agit de définir et d'analyser les besoins du bénéficiaire par le biais d'entretiens individuels avec des professionnels (chargé de bilan, médecin et/ou infirmière, psychologue...) afin de :

- Lui permettre de définir son potentiel et d'identifier ses freins
- Éventuellement, l'aider à se positionner sur des mesures d'accompagnement social et/ou spécialisées en vue d'une insertion professionnelle future
- Définir conjointement avec lui/elle un projet concret adapté en tenant compte de certaines éventuelles limitations de santé
- Déterminer les possibilités d'évolution professionnelle.

En termes de résultats, il est attendu qu'un projet concret adapté aux problématiques rencontrées soit élaboré conjointement avec le bénéficiaire sous la forme **d'un plan d'action**. Ce projet se matérialise par une proposition de suite de parcours pouvant se situer dans tous les champs (social, financier, formation, emploi...). Il est de plus attendu que les principaux freins rencontrés par la personne soient levés ou en voie d'être dépassés.

Méthodes utilisées :

- Entretiens d'exploration
- Tests de connaissances générales
- Tests psychotechniques
- Tests d'intérêts professionnels
- Auto-évaluations diverses

ORGANISATION

Session de 6 personnes maximum.

Bilan individualisé conduit en petit groupe par une équipe pluridisciplinaire composée d'un chargé de bilan, d'un médecin et/ou infirmière et d'un psychologue.

BÉNÉFICIAIRES

- Personnes bénéficiaires du RSA en accompagnement
- Public en grande difficulté d'insertion ou en voie de marginalisation
- Public mettant systématiquement en avant des problèmes de santé empêchant son insertion professionnelle

Le public peut être de tout niveau mais en capacité de comprendre un message oral et/ou écrit et de le transmettre sans en altérer le sens.

INSCRIPTION

Renseignements et documentation sont disponibles en appelant Brigitte GENEST au 01 64 45 18 21 ou par mail : brmai@fondationcos.org

PRESCRIPTEURS

- Structures d'accompagnement RSA (AAVE, MDS...)
- France Travail

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Les sessions durent 4 jours répartis sur 2 semaines.

Semaine 1 : 3,5 jours comprenant un travail d'exploration et d'évaluation, du travail individuel de recherche sur le projet d'insertion et un atelier collectif pour travailler sur les compétences clés, les aptitudes, les atouts ainsi que les freins et difficultés. Ce travail permet d'établir le plan d'action.

Semaine 2 : 0,5 jour d'échange et de restitution en entretien individuel avec le chargé de bilan.

ÉTAPE 1 :

- Analyse du parcours et diagnostic
- Travail sur les freins et les compétences
- Entretien médico psychologique

ÉTAPE 2 :

- Elaboration d'un plan d'action
- Atelier collectif

ÉTAPE 3 :

- Restitution des résultats du bilan en entretien individuel

ÉVALUATIONS

Tests d'évaluation des connaissances pendant le bilan.

TAUX DE SATISFACTION

Le taux de satisfaction et le taux de finalisation du bilan sont disponibles sur demande auprès du contact indiqué ci-dessous.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEUX DE LA FORMATION

COS CRPF

Melun
Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Brigitte GENEST

Etablissement et service de préorientation, réadaptation professionnelle et de formation COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 21

Email : brmai@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/





PARCOURS SANTÉ REMOBILISATION

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Le dispositif vise une inclusion durable par une approche globale, traitant la santé (physique, mentale et sociale) comme un levier d'action privilégié.

La force du dispositif réside dans sa vision globale de l'individu, visant à lever les freins périphériques pour restaurer durablement le «pouvoir d'agir» du bénéficiaire. Ainsi, la santé n'est plus perçue comme un obstacle, mais comme un levier dynamique d'insertion. Cette approche s'articule autour de trois piliers fondamentaux :

- **L'utilisation des déterminants de la santé** : En s'appuyant sur le concept de l'OMS, le dispositif utilise les facteurs sociaux, environnementaux et personnels comme des leviers concrets pour favoriser le retour à l'emploi.
- **Une dimension non médicalisée** : L'intervention ne se substitue pas au parcours de soin. Elle se concentre exclusivement sur le développement du bien-être physique, mental et social du bénéficiaire dans son environnement.
- **La restauration du « pouvoir d'agir »** : L'objectif central est l'autonomisation de la personne. En travaillant sur la levée des freins périphériques tels que l'isolement social, la fatigue psychique ou la perte de rythme quotidien, l'accompagnement permet au bénéficiaire de redevenir acteur de son projet.

Le dispositif vise à favoriser l'inclusion en sensibilisant aux ressources locales pour dédramatiser la santé, en diagnostiquant les freins individuels pour une orientation ciblée, et en remobilisant les bénéficiaires via un cadre collectif sécurisant propice au lien social.

PUBLIC

Les personnes concernées sont les bénéficiaires du RSA sur l'ensemble du territoire Seine-et-Marnais, éloignés de l'emploi de longue durée, faisant face à des freins multiples et cumulés.

VALIDATION

Entrée dans le dispositif : l'admission s'effectue via une Fiche de Prescription transmise par le référent RSA.

PARCOURS

Le dispositif propose un parcours modulable pour un accompagnement progressif et personnalisé, structuré en trois grandes étapes clés :

- **Étape 1 - Information Collective (3h)** : Une séance de présentation pour découvrir le dispositif et ses objectifs.
- **Étape 2 - Diagnostic Individuel (1h)** : Si nécessaire, cet échange permet d'élaborer un parcours sur mesure et un plan d'action ajusté aux besoins de chacun.
- **Étape 3 - Cycles d'Ateliers Thématiques (3 ateliers de 3h)** : Une phase de remobilisation collective articulée autour de 5 thématiques phares :
 - Santé et émotions : estime de soi, gestion du stress et partage d'expérience.
 - Hygiène de vie : sommeil, santé mentale et équilibre quotidien.
 - Remise en mouvement : activité physique adaptée et techniques de respiration.
 - Nutrition : équilibre alimentaire et cuisine à petit budget.
 - Droits et prévention : accès aux droits, lutte contre les addictions et outils numériques de santé.

MODALITÉS PRATIQUES

Les référents de parcours assurent une intervention de proximité, agissant au plus près des bénéficiaires et en lien étroit avec les prescripteurs pour garantir la cohérence et la fluidité de l'accompagnement, au plus près des réalités de terrain.

Afin de garantir un suivi coordonné et une communication fluide, nous déployons des outils de liaison structurants (Fiche de Prescription et Fiche Navette) qui assurent la sécurisation, la réactivité et la souplesse des échanges entre les prescripteurs et nos équipes tout au long du parcours.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre parcours. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée.

LIEUX

Présence sur les 14 territoires MDS du Département de Seine-et-Marne pour l'animation des Informations Collectives et des diagnostics individuels.
Partenariats actifs avec d'autres structures pour mise à disposition de salles afin d'assurer les ateliers.

CONTACT

**Secrétariat du dispositif
COS CRPF**

Tél. : 01 64 10 26 33

Email : psr77@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



CHARGÉ(E) D'ACCUEIL ET DE GESTION ADMINISTRATIVE

Parcours mixte

Diplôme de niveau 4 (équivalent BAC)
Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le chargé d'accueil et de gestion administrative est un professionnel clé dans l'organisation d'une entreprise. Il assure l'accueil des visiteurs, la gestion des appels et des demandes, tout en prenant en charge diverses tâches administratives.

Ce métier combine deux aspects :

- Le front office, avec l'accueil physique et téléphonique, l'orientation des visiteurs, la gestion des informations reçues.
- Le back office, avec la rédaction de documents, la gestion des rendez-vous, le suivi des dossiers, des commandes, et des réclamations.

Il travaille en lien avec de nombreux interlocuteurs internes (collègues, direction) et externes (clients, partenaires), ce qui demande de bonnes qualités relationnelles, d'écoute et d'adaptation. Autonome, organisé, il sait gérer les priorités et faire face aux imprévus, tout en respectant les procédures de l'entreprise. Il utilise quotidiennement des outils numériques (messagerie, logiciels de gestion, agendas partagés, etc.), ce qui nécessite une bonne maîtrise de l'informatique.

Le poste est généralement sédentaire et peut impliquer des horaires variables. Il travaille dans tous les types de structures et dans tous les secteurs d'activité. Il passe une grande partie du temps devant un écran et au téléphone.

DURÉE

Durée moyenne **15 mois (1290 h) en parcours mixte** dont 4 mois (630 h) en entreprise.

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur notification spécifique de la MDPH précisant l'intitulé de la formation
- Le coût de la formation est pris en charge par l'**Assurance Maladie**
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la **Formation Professionnelle**
- **Visite de positionnement organisée dans l'établissement** - A réception de l'ensemble des documents demandés (RQTH, CNI ou Titre de Séjour en cours de validité, CV) et complétude de la fiche de renseignements une visite découverte vous sera proposée.

MÉTIER VISÉS

Code ROME : M1607 - M160 - M1601

- Secrétaire administratif / secrétaire d'accueil
- Assistant administratif
- Chargé d'accueil

CORRESPONDANCES ET/OU SUITES DE PARCOURS

Des poursuites de parcours sont possibles, notamment vers la formation d'assistant de direction de niveau 5, sous réserve d'une orientation validée par la MDPH.

La formation actuelle ne donne toutefois pas lieu à des équivalences ou correspondances automatiques avec d'autres certifications, selon les règles du certificateur.

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Capacités nécessaires :

- Activité motrice et fonctionnelle des bras et des mains
- Bonne audition et élocution

Contre-indications :

- Cécité totale
- Surdit   profonde non appareillable
- Mutit  
- Troubles psychiatriques non stabilis  s

Toute autre d  fici  nce compatible avec l'exercice du m  tier est admise, sous r  serve d'  tude du dossier m  dical. Une visite pr  alable avec l'ergoth  rapeute peut   tre programm  e pour   tudier les am  nagements n  cessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCH  

Cette formation est accessible sans pr  requis formel. Les qualit  s suivantes constituent toutefois de r  els atouts pour r  ussir le parcours :

- Fran  ais niveau C1 (s'exprimer de fa  on structur  e    l'oral et l'  crit)
- Math  matiques niveau 2.4 (se rep  rer dans l'espace)
- Bureautique niveau 3.1 (conna  tre son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur)
- Aptitude    une activit   professionnelle s  d  ntaire et    l'utilisation d'un poste informatique de mani  re prolong  e

Tous nos pr  requis se basent sur le r  f  rentiel Cl  a, le CECRL ou le r  f  rentiel europ  en des comp  tences informatiques (e-CF).

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation est modulaire et individualisée, elle est proposée sous forme mixte, alternant des temps en centre, à distance et en entreprise. Cette organisation vous permet d'acquérir des compétences concrètes et professionnelles, à votre rythme avec l'accompagnement d'un formateur certifié, et le soutien d'un conseiller en insertion professionnelle dédié.

La formation comprend des travaux pratiques, mises en situation, activités de groupe, et des périodes en entreprise. Un module de prise en main est prévu pour faciliter vos premiers pas dans la formation à distance. Chaque stagiaire disposera d'un compte Office 365 (adresse mail, OneDrive, outils bureautiques Word, Excel)

Tout au long de votre parcours, vous serez accompagné par une équipe pluridisciplinaire : votre Formateur, votre Conseiller en insertion professionnelle et, en soutien si besoin, une équipe médico-psycho-sociale (médecin, psychologue, assistante sociale, ergothérapeute).

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

Module préparatoire

- Faire le point sur vos connaissances afin de consolider vos bases et acquérir de nouveaux savoirs utiles pour la suite du parcours.
- S'intégrer dans une dynamique de groupe favorisant les échanges, la coopération et la cohésion tout au long de la formation.

Application en entreprise

RNCP 41239 BC01 : Assurer les activités d'accueil d'une structure (CCP 1)

- Assurer l'accueil physique et téléphonique
- Gérer des situations complexes à l'accueil
- Traiter les flux d'information internes et externes

Application en entreprise

RNCP 41239 BC02 : Gérer les activités administratives d'une structure (CCP 2)

- Prendre en charge les activités administratives courantes
- Assurer le traitement administratif des dossiers
- Traiter les réclamations courantes

Application en entreprise

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 2 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 4 (équivalent Bac) de Chargé(e) d'Accueil et de Gestion Administrative.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Une mise en situation professionnelle reconstituée (2 h 25 min)
- Un entretien technique (0 h 10 min)
- Un Questionnement à partir de production(s) (0 h 10 min)
- Un entretien final (0 h 15 min)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre.

Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel d'évaluation :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/01449m01>

Code RNCP : RNCP 41239

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 30/09/2030

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site :

<https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS Melun

51 avenue Thiers, 77000 Melun

COS Torcy

Villa Christophe, 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

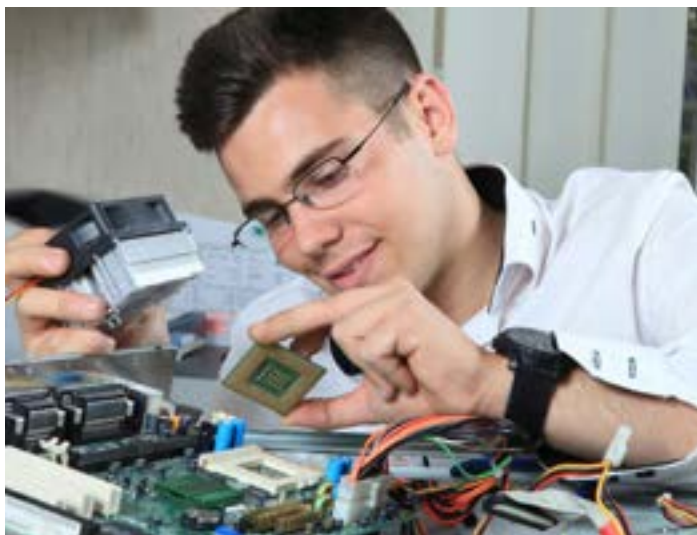
Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



TECHNICIEN INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ

Parcours mixte

Titre de niveau 4 (équivalent BAC)
Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le technicien informatique de proximité accompagne les utilisateurs dans l'usage de leurs équipements numériques. Il assure le support technique et la maintenance des équipements réseaux, gère les demandes d'assistance et les incidents, prépare et déploie les équipements, veille à leur disponibilité et à leur sécurité. Il intervient également sur les infrastructures réseaux et les solutions cloud. Il adapte son vocabulaire et ses explications à chaque utilisateur, en tenant compte d'éventuelles situations de handicap.

DURÉE

Durée moyenne 18 mois (2340 h) en parcours mixte dont 3 mois (420 h) en entreprise.

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : personnes reconnues Travailleurs Handicapés, sur notification spécifique de la MDPH précisant l'intitulé de la formation
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement - A réception de l'ensemble des documents demandés (RQTH, CNI ou Titre de Séjour en cours de validité, CV) et complétude de la fiche de renseignements une visite découverte vous sera proposée.

MÉTIERS VISÉS

Code ROME : I1401

- Technicien d'assistance informatique
- Technicien Helpdesk
- Technicien de maintenance en informatique
- Technicien de déploiement
- Technicien d'assistance en clientèle
- Technicien de service après-vente (SAV)
- Technicien support
- Technicien d'assistance utilisateur

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Contre-indications :

- Cécité totale
- Surdit   profonde non appareillable
- Mutit  
- Troubles psychiatriques non stabilis  s

Toute autre d  ficience compatible avec l'exercice du m  tier est admise, sous r  serve d'  tude du dossier m  dical.

Une visite pr  alable avec l'ergoth  rapeute peut   tre programm  e pour   tudier les am  nagements n  cessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCH  

Il n'y a pas de pr  requis formel n  anmoins la liste de comp  tences, savoir-  tre, vous permettra d'aborder le parcours de formation plus s  r  inement :

- Une pratique correcte du fran  ais   crit et oral est n  cessaire
- La lecture de textes simples en anglais est un plus
- Pr  sentation correcte
- Capacit      travailler en   quipe
- Sens du service et disponibilit  
- Bonne aptitude au raisonnement logique
- Curiosit   d'esprit et capacit      mettre    jour ses connaissances r  guli  rement.
- Aucune connaissance en informatique n'est exig  e    l'entr  e
- Veille technologique r  guli  re et capacit      anticiper les   volutions techniques
- Prise en compte des situations de handicap dans la relation utilisateur

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La **formation mixte** alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance. Il vous suffira d'un ordinateur (8 Go de RAM ou plus) et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 40799 BC 01 : Assurer le support utilisateur (CCP 1)

- Gérer une demande ou un incident et assurer le suivi du parc
- Assister et accompagner l'utilisateur
- Diagnostiquer un incident technique ou applicatif

RNCP 40799 BC 02 : Mettre en service des équipements numériques (CCP 2)

- Préparer et déployer des équipements numériques
- Maintenir et assurer la disponibilité des équipements numériques
- Contribuer à la sécurité d'un équipement et de ses données

Application en entreprise

RNCP 40799 BC 03 : Intervenir sur les éléments de l'infrastructure (CCP 3)

- Déployer et sécuriser les équipements réseaux
- Intervenir sur un annuaire Active Directory

Application en entreprise

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 3 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 4 (équivalent BAC) de **Technicien Informatique de Proximité**.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Une mise en situation professionnelle reconstituée (4 h)
- Un entretien technique (0 h 30)
- Un entretien final (0 h 15)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre. Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/00476m09>

Code RNCP : RNCP40799

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40799/>

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'expiration de l'enregistrement : 31/08/2030

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

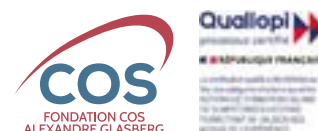
CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp
www.linkedin.com/company/cos-crp/



TECHNICIEN SUPÉRIEUR SYSTÈMES ET RÉSEAUX

Parcours mixte

Titre de niveau 5 (équivalent BAC+2)
Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le technicien supérieur systèmes et réseaux participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Il intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateurs et aux clients le niveau de service attendu par l'entreprise. Il assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique.

Il surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il reçoit des alertes.

A tout moment, il peut être sollicité par le centre de services pour diagnostiquer et résoudre les dysfonctionnements relevant du système, du réseau ou de la téléphonie sur IP. Il rétablit l'accès aux ressources partagées et aux applications. Il maintient et exploite le domaine ActiveDirectory et les ressources partagées. Il maîtrise les langages de script.

Il peut travailler en entreprise, en collectivités territoriales, en PME, dans des DSI des grandes entreprises ou dans des hôpitaux. Certains postes impliquent des déplacements fréquents en clientèle.

DURÉE

Durée moyenne 18 mois (2360 h) en parcours mixte dont 5 mois (700 h) en entreprise

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : personnes reconnues Travailleurs Handicapés, sur notification spécifique de la MDPH précisant l'intitulé de la formation
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement - A réception de l'ensemble des documents demandés (RQTH, CNI ou Titre de Séjour en cours de validité, CV) et complétude de la fiche de renseignements une Visite Découverte vous sera proposée.

MÉTIER VISÉ

Code ROME : I1401 - M1810

- Technicien systèmes et réseaux
- Technicien support / informatique / d'exploitation
- Administrateur Linux

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Contre-indications :

- Cécité totale
- Surdit   profonde non appareillable
- Mutit  
- Troubles psychiatriques non stabilis  s

Toute autre d  ficience compatible avec l'exercice du m  tier est admise, sous r  serve d'  tude du dossier m  dical.

Une visite pr  alable avec l'ergoth  rapeute peut   tre programm  e pour   tudier les am  nagements n  cessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCH  

Cette formation est accessible sans pr  requis formel. Les qualit  s suivantes constituent toutefois de r  els atouts pour r  ussir le parcours :

- Pr  sentation correcte
- Capacit      travailler en   quipe
- Sens du service
- Capacit   d'analyse
- Curiosit   et capacit      mettre    jour ses connaissances r  guli  rement
- Autonomie prise d'initiatives
- Bonne aptitude au raisonnement logique et abstrait
- Pratique correcte du fran  ais   crit et oral
- Capacit      r  aliser un compte rendu oral et   crit d'une intervention
- Connaissance de base en informatique recommand  e
- Comp  tences en anglais
- Capacit   d'apprentissage en lien avec une formation de niveau BAC+2

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance. Il vous suffira d'un ordinateur adapté et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module: Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 37682 BC 01 : Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs (CCP 1)

- Assurer le support utilisateur en centre de services
- Exploiter des serveurs Windows et un domaine ActiveDirectory
- Exploiter des serveurs Linux
- Exploiter un réseau IP

Application en entreprise

RNCP 37682 BC 02 Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation (CCP 2)

- Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée
- Automatiser des tâches à l'aide de scripts
- Maintenir et sécuriser les accès à Internet et les interconnexions des réseaux
- Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure
- Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail

Application en entreprise

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 2 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC+2) de Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux .

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Une mise en situation professionnelle reconstituée (2 h 30)
- Un entretien technique (0 h 45)
- Un questionnaire professionnel (2 h 00)
- Un entretien final (0 h 20)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre.

Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel d'évaluation :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/01351m02>

Code RNCP : RNCP37682

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37682/>

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2026

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain
2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires
Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp
www.linkedin.com/company/cos-crp/



DÉVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE

Parcours mixte

Titre de niveau 5 (équivalent BAC+2)

Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le développeur web et web mobile développe ou fait évoluer des applications orientées web, ou web mobile, en respectant les normes et standards reconnus par la profession et en assurant la sécurité informatique à toutes les étapes.

Le développeur conçoit la partie visuelle de l'application exécutée sur le navigateur côté ordinateur client. Il ébauche la maquette des écrans de l'interface utilisateur et prévoit la navigation de l'application web ou web mobile. Il code l'ensemble avec les langages de programmation web adaptés et une architecture applicative conforme aux bonnes pratiques du développement web et web mobile.

Il respecte les principes de sécurisation des interfaces utilisateur et prend en compte la charte graphique, ou les interfaces utilisateur standardisées, ainsi que les règles d'accessibilité.

Le développeur conçoit et code la partie back-end, c'est-à-dire exécutée côté serveur pour accéder aux données. Il crée la base de données et développe les composants d'accès aux données pour pouvoir les afficher et les mettre à jour dans l'application web ou web mobile.

Il s'adapte en continu aux évolutions technologiques. L'usage de la langue anglaise est souvent requis. Il participe aux réunions de projet et aux ateliers de présentations utilisateurs. Il peut travailler en entreprise (de services du numérique ESN), en agence web ou en tant qu'indépendant.

DURÉE

Durée moyenne 18 mois (2350 h) en parcours mixte dont 4 mois (560 h) en entreprise.

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : personnes reconnues Travaillleurs Handicapés, sur notification spécifique de la MDPPH précisant l'intitulé de la formation
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement - A réception de l'ensemble des documents demandés (RQTH, CNI ou Titre de Séjour en cours de validité ,CV) et complétude de la fiche de renseignements, une Visite Découverte vous sera proposée.

MÉTIER VISÉS

Code ROME : M1805

- Développeur web
- Développeur web front-end / web back-end / web full-stack
- Développeur web mobile
- Informaticien de développement

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Contre-indications :

- Cécité totale
- Surdit   profonde non appareillable
- Troubles psychiatriques non stabilis  s

Toute autre d  fici  nce compatible avec l'exercice du m  tier est admise, sous r  serve d'  tude du dossier m  dical.

Une visite pr  alable avec l'ergoth  rapeute peut   tre programm  e pour   tudier les am  nagements n  cessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCH  

Cette formation est accessible sans pr  requis formel. Les qualit  s suivantes constituent toutefois de r  els atouts pour r  ussir le parcours :

- Capacit      travailler en   quipe
- Sens du service
- Capacit   d'analyse
- Curiosit   et capacit      mettre    jour ses connaissances r  guli  rement
- Autonomie prise d'initiatives
- Bonne aptitude au raisonnement logique et abstrait
- Pratique correcte du fran  ais   crit et oral
- Capacit      r  aliser un compte rendu oral et   crit d'une intervention
- Connaissance de base en informatique recommand  e
- Compr  hension de texte en anglais souhait  e (niveau A2 du CECR (Cadre Europ  en Commun de R  f  rence pour les langues)
- Capacit   d'apprentissage en lien avec une formation de niveau BAC+2

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La **formation mixte** alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance.

Il vous suffira d'un ordinateur et d'une connexion Internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 37674 BC 01 : Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité (CCP 1)

- Installer et configurer son environnement de travail en fonction du projet web ou web mobile.
- Maquetter des interfaces utilisateur web ou web mobile
- Réaliser des interfaces utilisateur statiques web ou web mobile
- Développer la partie dynamique des interfaces utilisateur web ou web mobile

RNCP 37674 BC 02 : Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité (CCP 2)

- Mettre en place une base de données relationnelle
- Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL
- Développer des composants métier coté serveur
- Documenter le déploiement d'une application dynamique web ou web mobile

Application en entreprise

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 2 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC+2) de **Développeur Web et Web Mobile**.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (0 h 35)
- Un entretien technique (0 h 40)
- Un questionnaire professionnel (0 h 30)
- Un entretien final (0 h 15)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre.

Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel d'évaluation :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/01280m04>

Code RNCP : RNCP37674

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37674/>

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



GRAPHISTE

Parcours mixte

Titre de niveau 5 (équivalent BAC+2)

Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le graphiste conçoit et réalise des supports de communication visuelle pour différents médias, destinés à l'impression ou numériques. Son objectif est de créer des designs qui attirent l'attention, correspondent aux objectifs commerciaux du client et transmettent des messages clairs.

Le graphiste analyse les demandes clients pour en comprendre les finalités, les publics cibles, les délais et les aspects techniques. Il propose des solutions créatives et adaptées, en tenant compte des objectifs du client, des contraintes techniques et des tendances du marché. Il réalise ensuite les supports de communication, en utilisant des logiciels de création graphique et en intégrant des éléments textuels, visuels et sonores.

Il suit les projets et coordonne le travail des différents intervenants (clients, chefs de projet, imprimeurs, etc.).

Le lieu de travail du graphiste peut varier : studio de création, agence de communication, entreprise ou indépendant. Il travaille généralement assis devant un ordinateur, mais peut être amené à se déplacer pour des rendez-vous clients ou des événements professionnels. Ses horaires de travail sont variables et souvent soumis à des astreintes et des deadlines serrées.

DURÉE

Durée moyenne 18 mois (2340 h) en parcours mixte dont 3 mois (420 h) en entreprise

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : personnes reconnues Travailleurs Handicapés, sur notification spécifique de la MDPH précisant l'intitulé de la formation
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement : à réception de l'ensemble des documents demandés (RQTH, CNI ou titre de séjour en cours de validité) et complétude de la fiche de renseignement, une visite découverte vous sera proposée.

MÉTIER VISÉS

Code ROME : E1103 – E1104 – E1205 – E1305 – E1306

- Graphiste / Designer graphique
- Infographiste
- Maquettiste
- Directeur artistique
- Illustrateur

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Contre-indications :

- Cécité totale
- Surdit   profonde non appareillable
- Mutit  
- Station assise prolong  e et travail de fa  on continue face    des   crans
- Dext  rit   des membres sup  rieurs pour le prototypage
- Troubles psychiatriques non stabilis  s

Toute autre d  fici  nce compatible avec l'exercice du m  tier est admise, sous r  serve d'  tude du dossier m  dical.

Une visite pr  alable avec l'ergoth  rapeute peut   tre programm  e pour   tudier les am  nagements n  cessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCH  

Cette formation est accessible sans pr  requis formel. Les qualit  s suivantes constituent toutefois de r  els atouts pour r  ussir le parcours :

- R  activit  
- Capacit   d'analyse, de proposition et d'adaptation
- Curiosit  , ouverture d'esprit
- Sens aigu de l'esth  tisme et de la cr  ativit  
- Rigueur et soin
- Aisance pour pr  senter et argumenter
- Utilisateur avis   de l'outil informatique et capacit   d'assimilation et prise en main de nouveaux logiciels
- Bonne expression   crite et orale en fran  ais
- Bonne aptitude au raisonnement logique
- Gestion du stress et de la pression
- Capacit      travailler en   quipe
- Capacit   d'apprentissage en lien avec une formation de niveau BAC+2
- Mobilit   (permis B)

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié.

Vous aurez besoin d'un ordinateur adapté à l'utilisation de logiciels professionnels (Suite Adobe) et équipé d'une webcam et d'une connexion internet fiable (15/20 Mb/s min) pour suivre la formation à distance. Un système de sauvegarde pour les cours et projets.

Un parcours préparatoire de prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 39532 BC 01 : Concevoir et réaliser des compositions graphiques (CCP 1)

- Appliquer et intégrer des techniques simples de mise en page et illustration
- Mener une veille créative et artistique
- Appliquer et intégrer des techniques avancées de mise en page et illustration

RNCP 39532 BC 02 : Développer des solutions visuelles innovantes et multimédia (CCP 2)

- Concevoir des designs pour du packaging, des publicités sur le lieu de vente (PLV) et des éléments de signalétique
- Créer des contenus en motion design et vidéo
- Mener une veille technologique et s'adapter aux innovations

RNCP 39532 BC 03 : Gérer et coordonner des projets de communication visuelle (CCP 3)

- Comprendre et traduire les besoins clients
- Gérer un projet de communication visuelle en collaboration avec les clients, les prestataires et les partenaires
- Assurer le suivi technique et la qualité des livrables

Application en entreprise

Validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 3 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC+2) de Graphiste.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (0 h 50)
- Un entretien technique (0 h 20)
- Un entretien final (0 h 15)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre.

Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/01447m01>

Code RNCP : RNCP39532

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39532/>

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 30/09/2029

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



CONCEPTEUR DESIGNER UI

Parcours mixte

Titre de niveau 6 (équivalent BAC+3)

Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le concepteur designer UI (interface utilisateur) détermine comment un utilisateur interagit avec une interface homme-machine. Pour cela, il conçoit et réalise des outils de communication numériques adaptés à différents supports de publication et de communication, en tenant compte de l'utilisateur, des standards, de l'accessibilité, de l'ergonomie et de la bonne visibilité du produit.

DURÉE

Durée moyenne 18 mois (2350 h) en parcours mixte dont
4 mois (560 h) en entreprise

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : personnes reconnues Travailleurs Handicapés, sur notification spécifique de la MDPH précisant l'intitulé de la formation
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement - A réception de l'ensemble des documents demandés (RQTH, CNI ou Titre de Séjour en cours de validité, CV) et complétude de la fiche de renseignements une visite découverte vous sera proposée.

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

- Contre-indications :
- Surdit   profonde non appareillable
- Mutit  
- Troubles psychiatriques non stabilis  s
- Anomalie de vision des couleurs
- Station assise prolong  e et travail de fa  on continue face    des   crans
- Dext  rit   des membres sup  rieurs pour le prototypage
- C  cit   totale

Toute autre d  fici  nce compatible avec l'exercice du m  tier est admise, sous r  serve d'  tude du dossier m  dical.

Une visite pr  alable avec l'ergoth  rapeute peut   tre programm  e pour   tudier les am  nagements n  cessaires au suivi de la formation.

M  TIERS VIS  S

Code ROME : E1205 - E1104

- UI Designer / Web Designer
- Charg   de communication digitale
- Charg   de veille technologique et strat  gique
- Web marketeur / Web r  alisateur
- R  f  renc  ur
- Int  grateur multim  dia / R  alisateur multim  dia
- Infographiste 2D/3D
- Concepteur int  grateur internet
- Animateur 2D/3D
- Designer d'interactivit  
- Assistant chef de projet multim  dia
- Lead UI designer
- Concepteur multim  dia
- UX designer
- Architecte d'information
- Directeur de projet
- Directeur de cr  ation interactive
- Directeur d'agence web

PROFIL RECHERCH  

Cette formation est accessible sans pr  requis formel. Les qualit  s suivantes constituent toutefois de r  els atouts pour r  ussir le parcours :

-   tre un utilisateur averti en informatique
- Exp  rience dans le design graphique
-   tre initi      la cr  ation de site web
- Capacit   d'apprentissage en lien avec une formation de niveau BAC+3
- Pratique correcte du fran  ais   crit et oral
- Compr  hension de texte en anglais souhait  e
- Autonomie prise d'initiatives
- Rigueur
- Bonnes capacit  s de raisonnement logico-math  matique et g  om  trique
- Capacit      assimiler les langages informatiques complexes (HTML, CSS, Javascript, PHP...) et s'adapter aux nouveaut  s technologiques
- Capacit      travailler en   quipe et    se mobiliser sur un projet
- Sensibilit   artistique

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance.

Il vous suffira d'un ordinateur adapté (8 Go de RAM ou plus) et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 35634 BC 01 : Concevoir les éléments graphiques d'une interface et de supports de communication (CCP 1)

- Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels
- Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes
- Réaliser une animation pour différents supports de diffusion
- Créer des supports de communication

RNCP 35634 BC 02 : Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de communication numérique (CCP 2)

- Mettre en œuvre une stratégie webmarketing
- Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe

RNCP 35634 BC 03 : Réaliser, améliorer et animer des sites web (CCP 3)

- Intégrer des pages web
- Adapter des systèmes de gestion de contenus
- Optimiser en continu un site web ou une interface

Application en entreprise

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 3 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 6 (équivalent BAC+3) de Concepteur Designer UI.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (1 h 10)
- Un entretien technique (0 h 15)
- Un entretien final (0 h 15)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre.

Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel de certification :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/01411m01>

Code RNCP : RNCP35634

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35634/>

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 12/07/2026

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Parcours mixte

Titre de niveau 5 (équivalent BAC+2)

Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le Conseiller en Insertion Professionnelle favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle de jeunes et adultes en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...

Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides.

Il travaille en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial avec des structures et des acteurs de son territoire d'intervention qu'il a identifiés.

DURÉE

Durée moyenne 14 mois (1834 h) dont 3,5 mois en entreprise (490 h).

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : personnes reconnues Travailleurs Handicapés, sur notification spécifique de la MDPPH précisant l'intitulé de la formation
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement - A réception de l'ensemble des documents demandés (RQTH, CNI ou Titre de Séjour en cours de validité ,CV) et complétude de la fiche de renseignements une Visite Découverte vous sera proposée.

MÉTIERS VISÉS

Code ROME : K1801

- Conseiller en insertion professionnelle
- Chargé de relations entreprises
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel
- Conseiller emploi formation

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Contre-indications :

- Cécité totale
- Surdit   profonde non appareillable
- Mutit  
- Troubles psychiatriques non stabilis  s

Toute autre d  ficience compatible avec l'exercice du m  tier est admise, sous r  serve d'  tude du dossier m  dical.

Une visite pr  alable avec l'ergoth  rapeute peut   tre programm  e pour   tudier les am  nagements n  cessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCH  

Cette formation est accessible sans pr  requis formel. Les qualit  s suivantes constituent toutefois de r  els atouts pour r  ussir le parcours :

- Aisance relationnelle
- Bonne pr  sentation
- Capacit  s organisationnelle, d'  coute, d'analyse et de synth  se r  dactionnelle
- Capacit  s    convaincre, mobiliser et f  d  rer
- Capacit      travailler en   quipe
- Rigueur
- Connaissance des bases en bureautique recommand  e
- Baccalaur  at ou titre professionnel de niveau 4 obtenu est un plus
- Mobilit   (permis B)

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance. Il vous suffira d'un ordinateur et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 37274 BC 01 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé (CCP 1)

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

Application en entreprise

RNCP 37274 BC 02 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle (CCP 2)

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

Application en entreprise

RNCP 37274 BC 03 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle (CCP 3)

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable

Application en entreprise

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 3 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC+2) de Conseiller en Insertion Professionnelle.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Une mise en situation professionnelle (0 h 45)
- Un entretien technique (0 h 40)
- Un questionnement à partir de productions (1 h)
- Un entretien final (0 h 30)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre. Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/00403m08>

Code RNCP : RNCP37274

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 22/03/2028

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Parcours mixte

Titre de niveau 5 (équivalent BAC+2)
Homologué par le Ministère du Travail

LE MÉTIER

Le formateur (H/F) contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Pour cela, il participe à la conception, prépare et anime des actions de formation. Il évalue les acquis et réalise un bilan. Il contribue à l'élaboration de dispositifs de formation, adapte des parcours et participe à l'évaluation du dispositif.

Le formateur a une bonne relation aux autres, il est à l'écoute, fait preuve d'empathie, se met au service de ses apprenants pour les accompagner avec réussite dans leur formation.

C'est un professionnel qui interroge ses pratiques, les remet en question, actualise ses connaissances et compétences.

Le métier de FPA s'exerce généralement dans des organismes de formation, centres ou établissements publics ou privés (opérant dans le champ de la qualification et/ou de l'insertion) ou dans des entreprises, tous secteurs confondus.

De ce fait, les missions du formateur (FPA) peuvent être différentes selon les conditions d'exercices.

Le formateur professionnel peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant. Il travaille souvent en équipe et entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local.

DURÉE

Durée moyenne 14 mois (1840 h) dont 4 mois (560 h) en entreprise.

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : personnes reconnues Travailleurs Handicapés, sur notification spécifique de la MDPH précisant l'intitulé de la formation
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement- A réception de l'ensemble des documents demandés (RQTH, CNI ou Titre de Séjour en cours de validité ,CV) et complétude de la fiche de renseignements une Visite Découverte vous sera proposée.

MÉTIERS VISÉS

Code ROME : K2111- Formation professionnelle

- Animateur de formation
- Formateur consultant
- Formateur d'adultes
- Formateur technique

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Contre-indications :

- Cécité totale
- Surdit   profonde non appareillable
- Mutit  
- Troubles psychiatriques non stabilis  s

Toute autre d  fici  nce compatible avec l'exercice du m  tier est admise, sous r  serve d'  tude du dossier m  dical. Une visite pr  alable avec l'ergoth  rapeute peut   tre programm  e pour   tudier les am  nagements n  cessaires au suivi de la formation.

PROFIL RECHERCH  

Cette formation est accessible sans pr  requis formel. Les qualit  s suivantes constituent toutefois de r  els atouts pour r  ussir le parcours :

- Aisance relationnelle, bonne pr  sentation et rigueur
- Capacit  s organisationnelles, d'  coute, d'analyse et de synth  se r  dactionnelle
- Capacit  s    convaincre, mobiliser et f  d  rer
- Capacit  s    travailler en   quipe et d'adaptation
- Connaissance des bases en bureautique recommand  e
- Baccalaur  at ou titre professionnel de niveau 4 obtenu est un plus
- Mobilit   (permis B)

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance.

Il vous suffira d'un ordinateur et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module de préparation

RNCP 37275 BC 01 : Concevoir et préparer la formation (CCP 1)

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

RNCP 37275 BC 02 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants (CCP 2)

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Évaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Application en entreprise

RNCP 37375 BC 03: Accompagner les apprenants en formation (CCP 3)

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

RNCP 37375 BC 04 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises (CCP 4)

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

Application en entreprise

Validation

Dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 4 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC+2) de Formateur Professionnel d'Adultes.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Mise en situation professionnelle et présentation d'un projet réalisé en amont de la session (0 h 55)
- Entretien technique (0 h 20)
- Questionnement à partir de productions (1 h 35)
- Entretien final (0 h 10)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre.

Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/00350m07>

Code RNCP : RNCP37275

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 28/04/2028

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

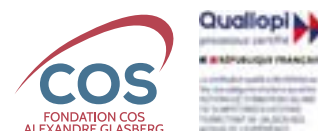
CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Parcours mixte

Diplôme de niveau 3 (TFP APS + SSIAP 1)

- Titre à Finalité Professionnelle APS (Agent de Prévention et de Sécurité) Niveau 3
- Certificat SST (Secouriste Sauveteur du Travail)
- Certificat SSIAP 1 (Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes)
- Préparation à l'habilitation électrique BSBE manœuvre

LE MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine est réglementé et nécessite la détention d'une carte professionnelle. L'agent de sûreté et de sécurité privée peut exercer des missions liées à la surveillance humaine et à la sécurité incendie sous réserve de justifier des exigences et des conditions posées par chacune des deux réglementations. L'agent SSIAP 1 assure la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

DURÉE

Durée moyenne 6 mois (790 h) en parcours mixte dont 1,5 mois (210 h) en entreprise.

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

- Bénéficiaires : personnes reconnues Travailleurs Handicapés, sur notification spécifique de la MDPH précisant l'intitulé de la formation
- Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie
- Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la Formation Professionnelle
- Visite de positionnement organisée dans l'établissement - A réception de l'ensemble des documents demandés (RQTH, CNI ou Titre de Séjour en cours de validité, CV) et complétude de la fiche de renseignements une Visite Découverte vous sera proposée.

MÉTIERS VISÉS

Code ROME : K2503

- Agent(e) de sécurité
- Agent(e) de prévention et de protection

ASPECTS FONCTIONNELS ET MÉDICAUX

Capacités nécessaires :

- Avoir une condition physique permettant l'obtention de l'aptitude médicale
- Aptitude à la marche, à monter les escaliers et à l'accroupissement
- Vision (notamment nocturne) et audition correctes
- Station debout durable
- Capacité psychologique à gérer des situations conflictuelles et stressantes

Contre-indications :

- Surdit   profonde non appareillable
 - Mutit  
 - Troubles psychiatriques non stabilis  s
- Toute autre d  ficience compatible avec l'exercice du m  tier est admise, sous r  serve d'  tude du dossier m  dical. Une visite pr  alable avec l'ergoth  rapeute peut   tre programm  e pour   tudier les am  nagements n  cessaires au suivi de la formation.

PR  REQUIS ET PROFIL RECHERCH  

Pr  requis :

- Fran  ais lu,   crit et parl   couramment (B1)
-   tre titulaire de l'autorisation pr  alable r  glementaire d  livr  e par le Conseil National des Activit  s Priv  es de S  curit   (CNAPS)
- pour les ressortissants   trangers Titre de S  jour de plus de 5 ans
- Certificat m  dical d'aptitude pour le SSIAP 1

Profil recherch   :

- Rigueur, autonomie, travail en   quipe, respect des r  gles et des consignes
- Manipulations de base en informatique
-   tre titulaire du permis B est un plus pour de nombreux employeurs

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La **formation mixte** alterne des périodes d'apprentissage en centre et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module préparatoire :

- Bureautique
- Prise en main du matériel professionnel et de communication orale et écrite utilisé en sécurité privée (rondier, émetteur récepteur, main courante manuscrite, électronique et embarquée, téléphone)
- Technique de communication, remontée d'information

Titre à Finalité Professionnelle APS niveau 3 :

- Juridique
- Gestion des conflits
- Stratégique
- Prévention des risques incendie
- Modalité d'appréhension en cours d'exercice
- Sensibilisation aux risques terroristes
- Professionnel
- Palpation de sécurité
- Surveillance par des moyens électroniques
- Gestion de risques
- Évènementiel
- Gestion des situations conflictuelles dégradées
- Industriel spécifique

Application en entreprise :

SSIAP 1 :

- Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- Appliquer des consignes de sécurité
- Lire et manipuler des tableaux de signalisation
- Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Assurer la surveillance au PC
- Passer des appels et réceptionner les services publics de secours
- Pratiquer le secours à victimes
- Porter assistance à personnes
- Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

Application en entreprise

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

CERTIFICATION

Les modalités de certification sont disponibles :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36648/>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

Déroulé certification TFP APS :

- une épreuve théorique – QCU de 99 questions
- une épreuve pratique – le candidat est évalué au Poste Central de Sécurité et en ronde, en situation de gestions d'incidents

Code RNCP pour TFP APS : RNCP36648

Certificateur : Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche Sécurité Privée et CPNE des Entreprises de Prévention et Sécurité / ADEF

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/07/2027

Déroulé certification SSIAP 1

- une épreuve théorique – QCM de 30 questions
- une épreuve pratique – le candidat est évalué au Poste Central de Sécurité et en ronde, en situation de gestions d'incidents

Code RNCP pour SSIAP1: RS5641

Certificateur : Ministère du Travail d'Intérieur et des Outre-Mer

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

COS-CRPF

N° agrément TFP APS : 77 18 11 06 01

N° agrément SSIAP : 075-2023-0004

N° habilitation SST : 1502503/2021/SST-01/O/12

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site :

<https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain

2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.crp@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crp/
www.linkedin.com/company/cos-crp/



MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCES AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (MAC APS)

L'agent de sécurité a pour fonction d'assurer la sécurité des biens meubles et immeubles ainsi que celle des personnes. Accueil, contrôle d'accès, ronde de surveillance, contrôle du respect des consignes de sécurité, intervention de première urgence, alerte et guidage des équipes de secours, rédaction des rapports sont les missions principales de l'agent de sécurité.

OBJECTIFS

La formation MAC APS permet de répondre à l'obligation réglementaire de recyclage obligatoire en suivant une formation tous les 5 ans pour les personnes ayant une carte professionnelle sécurité privée. L'attestation obtenue en fin de stage permet de demander le renouvellement de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

Ce stage de renouvellement MAC APS vous permet de maintenir et d'actualiser vos compétences d'agent de sécurité tant sur le plan des modifications législatives que sur le plan des nouvelles procédures de sécurité et de prévention à adopter.

DURÉE

Durée : 34 h ou 27 h si le stagiaire est titulaire d'une formation valide de Sauveteur Secouriste au Travail (SST) au moment du stage.

ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :
info.crp@fondationcos.org

PRÉREQUIS

Pour s'inscrire à la formation MAC APS, vous devez :

- Être titulaire d'une carte professionnelle d'agent de sécurité
- Si celle-ci a plus de 5 ans, il faut effectuer de nouveau une demande de numéro d'autorisation préalable auprès du CNAPS.

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation sur devis

PROGRAMME

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité : 4 h

- Évolution du livre VI du code de la sécurité intérieure
- Articles 73 et 53 du code de procédure pénale

Les principes de la République française : 3 h

- Son histoire, son fonctionnement, ses principes et valeurs

Prévention des risques terroristes : 13 h

- Prévention des risques terroristes
- Réagir face à une attaque
- Secourir les victimes

Compétences opérationnelles générales : 7 h

- Gestion de conflit : savoir dominer son stress (3h30)
- « Inspection, palpation, fouille » et approche du mode dégradé (3h30)

Gestes élémentaires de premiers secours : 7 h (si SST à renouveler)

- Intervenir face à une situation d'accident

ÉVALUATIONS

L'examen du MAC APS est une évaluation sous forme de QCM (questions à choix multiples) qui a lieu en début et en fin de formation. Une attestation de suivi de formation MAC APS est remise en fin de formation à chaque stagiaire.

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain
2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires
Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

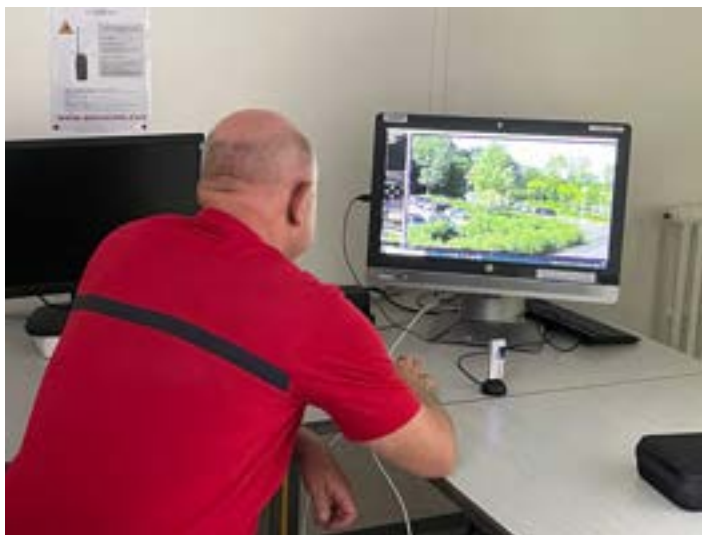
Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.nanteau@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNES (SSIAP 1)

LE MÉTIER

L'agent de sécurité incendie assure la prévention et la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

Ces missions sont :

- L'entretien des installations de lutte contre l'incendie
- La gestion des alarmes incendie
- Le pilotage des processus d'évacuation des personnes lors d'un incident
- L'accueil et le guidage des services de secours
- La gestion des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) ainsi que l'exploitation des PC de sécurité incendie.
- L'application des gestes de premiers secours.

DURÉE

Durée : 3 semaines (96 h) + 1 jour d'examen (7 h)

ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :
info.crp@fondationcos.org

OU

Inscription directement sur votre compte formation, via le site : www.moncompteformation.gouv.fr

PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- CSP, CPF, devis...

DIPLÔME

Diplôme d'agent de la sécurité et assistance à personnes SSIAP1

PRÉREQUIS

- Être titulaire du SST ou PSE 1 en cours de validité ou PSC1 en cours de validité (possibilité de le passer dans le cursus de formation)
- Posséder un certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié et être déclaré APTÉ
- Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

LIEUX ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le métier offre des possibilités d'intervention dans de nombreux environnements de travail :

- Sites industriels, logistiques, commerciaux ou tertiaires ouverts ou non au public
- Société de gardiennage, grande distribution
- Espaces administratifs ou équipements collectifs
- Établissements recevant du public
- Immeubles de grande hauteur

Dans cette profession l'amplitude horaire varie en fonction de l'activité de l'entreprise ou de la collectivité. Le travail de nuit et de week-end est courant.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences

- Le feu
- Comportement au feu

Sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

Installations techniques

- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

Concrétisation des acquis

- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

CERTIFICATION

Les modalités de certification sont disponibles : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

Déroulé certification SSIAP 1

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- un QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme DURÉE 30 min
- une épreuve pratique en deux étapes. La première étape consiste en la réalisation d'une ronde avec des anomalies, dans un délai raisonnable, et découverte d'un sinistre. Des questions du jury sont ensuite posées au candidat. A l'issue, le candidat renseigne une main courante sur l'une des anomalies constatées. (environ 20 min / stagiaire).

Le candidat doit obtenir la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite. Il est ensuite évalué apte ou inapte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

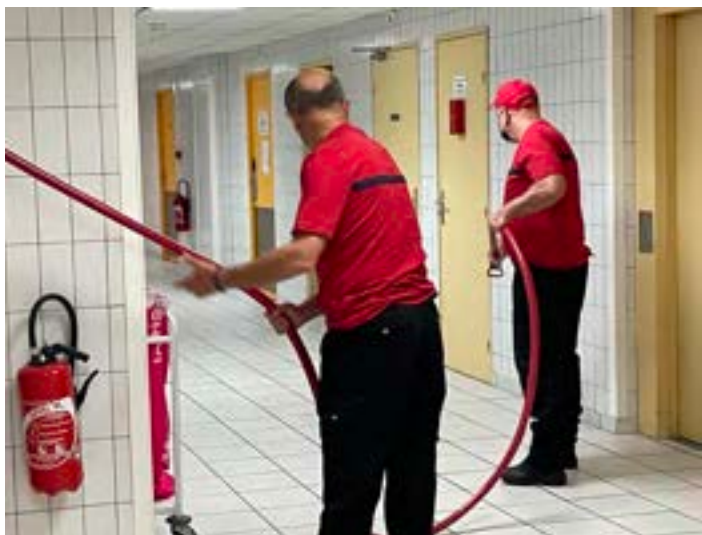
Code RNCP : RS5641

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

Certificateur : Ministère De l'Intérieur et des Outre-Mer

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>



RECYCLAGE AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ ET ASSISTANCE À PERSONNES (REC SSIAP 1)

Si vous êtes détenteur du diplôme SSIAP 1, vous êtes dans l'obligation de mettre à jour vos compétences et vos savoirs tous les 3 ans pour être en règle avec la législation.

OBJECTIFS

Le principal but du REC SSIAP 1 est de remettre à jour l'ensemble des compétences acquises lors de votre formation initiale et d'identifier les éventuels points pouvant poser souci. Il s'adresse exclusivement aux professionnels détenant le diplôme SSIAP 1, ayant exercé leur activité pendant plus de 1607 heures sur 3 ans et approchant de la date de fin de validité de leur diplôme. Vous serez renseigné sur les nouvelles réglementations, l'évolution des moyens d'extinction et des exercices de mise en pratique des techniques vous permettront d'être opérationnels dès votre reprise de poste.

DURÉE

Durée : 2 jours (14 h)

ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :
info.crp@fondationcos.org

OU

Inscription directement sur votre compte formation, via le site : www.moncompteformation.gouv.fr

PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- CSP, CPF, devis..

PRÉREQUIS

- Être titulaire du SSIAP 1 en cours de validité
- Être titulaire du SST ou PSE 1 en cours de validité ou PSC1 en cours de validité
- avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les derniers 36 mois (attestation de l'employeur)

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation éligible au CPF ou sur devis pour les autres publics

PROGRAMME

L'enseignement REC s'articule autour de 3 grands axes visant à revoir les comportements à adopter en cas de sinistres ainsi que les dernières évolutions en matière de réglementation.

Prévention

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public

Moyens de secours

- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

Mises en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes :
 - fumées, incendie
 - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - protection individuelle
 - levée de doute...
- L'utilisation des moyens de communication mobiles

ÉVALUATION

- Attestation de formation

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain
2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires
Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.nanteau@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/





REMISE À NIVEAU SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNES (RAN SSIAP)

Si vous étiez agent SSIAP 1 il y a plus de 3 ans, que vous n'avez pas réalisé votre recyclage obligatoire dans le délai légal, que vous n'avez pas exercé à minima 1607 heures au cours des 3 dernières années et que vous désirez revenir sur le terrain, alors le RAN SSIAP 1 est fait pour vous.

OBJECTIFS

Le but du RAN SSIAP 1 est de remettre à niveau vos compétences acquises initialement dans le cadre du diplôme pour réaliser de nouveau des missions au sein d'établissements recevant du public (ERP) et d'immeubles de grande hauteur (IGH). Ce stage dit de rattrapage vous permettra d'être de nouveau pleinement opérationnel et qualifié pour la reprise de votre activité. Une fois validé, l'agent(e) peut reprendre un poste : son diplôme sera de nouveau valide pour 3 années consécutives au terme desquelles il devra réaliser la formation continue dite de recyclage (REC SSIAP 1).

DURÉE

Durée : 3 jours - 21 heures

ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :
info.crfp@fondationcos.org

OU

Inscription directement sur votre compte formation, via le site : www.moncompteformation.gouv.fr

PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- CSP, CPF, devis...

PRÉREQUIS

- Être titulaire du SSIAP 1 sans avoir exercé la fonction pendant 1607 heures durant les derniers 36 mois ou être titulaire de la qualification ERP 1 ou IGH 1 non recyclé avant le 31 décembre 2008
- Être titulaire du SST ou PSE 1 en cours de validité ou PSC1 en cours de validité
- Posséder un certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié et être déclaré APTÉ

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation éligible au CPF ou sur devis pour les autres publics

PROGRAMME

Les cours s'articulent autour de 6 axes principaux, afin de revoir les fondamentaux, connaissances théoriques et compétences pratiques sur le feu, la législation en vigueur et la maîtrise des gestes de premiers secours.

Fondamentaux de sécurité incendie :

- Fondamentaux de sécurité :
- Évacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité

Prévention

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public

Moyens de secours

- Agents extincteurs + SSI
- Moyens d'extinction

Mises en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes :
 - fumées, incendie
 - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - protection individuelle
 - levée de doute, etc.
- L'utilisation des moyens de communication mobiles

Exploitation du PC sécurité

- Différents matériels du poste de sécurité (Documents, plans, U.A.E, G.T.C, ...)
- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

Rondes de sécurité et surveillance de travaux

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Mesures adaptées de protection des travaux

ÉVALUATIONS

Attestation de formation

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain
2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires
Etablissement et service de préorientation, réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.nanteau@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/





SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.

OBJECTIFS

La formation permet, par la mise en oeuvre de compétences spécifiques, de :

- maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours
- savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- participer à la mise en oeuvre d'actions de prévention et de protection

DURÉE

Durée : 14 heures

ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :
info.crp@fondationcos.org

PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Salarié

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation sur devis

CERTIFICATION

Cette formation est réalisée par le formateur SST qui a assuré la formation. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS.

PROGRAMME

Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

C1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

C2. Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

C3. Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

C4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

C5. Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

C6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

C7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

C8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

ÉVALUATIONS

Le stagiaire doit être présent sur l'intégralité de la formation et avoir réussi les épreuves certificatives.

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

CERTIFICATION

Code RNCP : Inactive

Certificateur : INRS Institut National de Recherche et de Sécurité

Date d'échéance de l'enregistrement : 23/09/2026

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain
2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires
Etablissement et service de préorientation, réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.nanteau@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)

OBJECTIFS

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...).
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

DURÉE

Durée : 7 heures

ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :
info.crp@fondationcos.org

PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Toute personne titulaire du certificat SST et souhaitant maintenir et actualiser ses compétences

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certificat de SST.

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation sur devis

PROGRAMME

Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail.

C1 Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

C2 Protéger de façon efficace

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

C3. Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

C4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

C5. Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

C6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

C7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

C8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

ÉVALUATIONS

Les épreuves certificatives porteront sur les compétences C2-C3-C4-C5 pour l'épreuve n°1 et sur les compétences C6-C7 et C8 pour l'épreuve certificative n°2.

La formation sera sanctionnée par :

- une attestation individuelle de fin de formation,
- un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain
2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires
Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.nanteau@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (TFP APS)

Titre à finalité professionnelle de niveau 3

LE MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de prévention et de sécurité assure la sécurité des personnes et des biens.

L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine est réglementé et nécessite la détention d'une carte professionnelle.

DURÉE

Durée : 6 semaines + 1 jour d'examen - 198 h

DIPLÔME

Titre à Finalité Professionnelle (anciennement CQP) Agent de Prévention et de Sécurité, certification de la branche professionnelle permettant l'obtention de la carte professionnelle.

ADMISSION

Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à :
info.crp@fondationcos.org
OU

Inscription directement sur votre compte formation, via le site : www.moncompteformation.gouv.fr

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation éligible au CPF ou sur devis pour les autres publics

PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- CSP, CPF, devis...

MÉTIER VISÉS

- Agent de prévention et de sécurité,
- Agent de surveillance et de gardiennage
- Agent de sécurité privée.
- Agent rondier en sécurité privée
- Agent d'intervention mobile en sécurité privée
- Agent de sécurité pré-vol
- Agent de sécurité arrière-caisse

PRÉREQUIS

Ce métier demande obligatoirement :

- Posséder une autorisation préalable délivrée par la commission régionale ou interrégionale d'agrément et de contrôle du CNAPS ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité ;
- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues), savoir compter.
- Pour les ressortissants étrangers hors Union Européenne, le titre de séjour doit avoir été délivré depuis au moins 5 ans pour le territoire français.

PROFIL RECHERCHÉ

- Manipulations de base en informatique
- La maîtrise d'une langue étrangère est appréciée
- Être titulaire du permis B est un plus pour de nombreux employeurs
- Rigueur, autonomie, travail en équipe, respect des règles et des consignes

LIEUX ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le métier offre des possibilités d'intervention dans de nombreux environnements de travail :

- Sites industriels, logistiques, commerciaux ou tertiaires ouverts ou non au public
- Société de gardiennage, grande distribution
- Espaces administratifs ou équipements collectifs

Dans cette profession l'amplitude horaire varie en fonction de l'activité de l'entreprise ou de la collectivité. Le travail de nuit et de week-end est courant.

PROGRAMME

Socle de base :

- UV 1 : Module de secourisme : Gestion des premiers secours
- UV 2 : Module environnement juridique : Environnement juridique de la sécurité privée
- UV 3 : Module de gestion des conflits : Gestion des risques et des situations conflictuelles
- UV 4 : Module stratégique : Transmission des consignes et informations

Spécialité :

- Complément module environnement juridique
- Complément module gestion des conflits
- Complément module stratégique
- UV 5 : Module prévention des risques d'incendies
- UV 6 : Module modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier
- UV 7 : Module sensibilisation aux risques terroristes
- UV 8 : Module professionnel
- UV 9 : Module palpation de sécurité et inspection des bagages
- UV 10 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité
- UV 11: Module gestion des risques
- UV 12: Module événementiel spécifique
- UV 13: Module gestion des situations conflictuelles dégradées
- UV 14: Module industriel spécifique

Évaluation de la formation :

- Épreuve écrite : 13 UV à valider.
- Épreuve pratique : Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat. 2 UV à valider.
- La certification SST sera validée en cours de formation. 1 UV à valider.

Le candidat sera certifié TFP APS s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à chaque UV de l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique et du SST. En cas d'ajournement, le candidat pourra se représenter à un examen pour valider le/les UV manquantes.

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

CERTIFICATION

Les modalités de certification sont disponibles : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34054/>

Déroulé certification TFP APS :

- une épreuve théorique – QCU de 99 questions
- une épreuve pratique – le candidat est évalué au Poste Central de Sécurité et en ronde, en situation de gestions d'incidents

Code RNCP : RNCP36648

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36648/>

Certificateur : Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans la Branche Sécurité Privée et CPNE des Entreprises de Prévention et Sécurité / ADE

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/07/2027

COS-CRPF

N° agrément TFP APS : 77 18 11 06 01

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain
2 rue des Arches
77710 Nanteau-sur-Lunain
A 10 mn de Nemours

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires
Etablissement et service de préorientation, réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : info.nanteau@fondationcos.org



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/





CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Parcours mixte

Titre de niveau 5 (équivalent BAC+2)

Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le Conseiller en Insertion Professionnelle favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle de jeunes et adultes en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...

Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides.

Il travaille en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial avec des structures et des acteurs de son territoire d'intervention qu'il a identifiés.

DURÉE

Durée moyenne 8 mois (1071 h) dont 3 mois en entreprise (385 h).

ADMISSION

- Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à : info@cosformation.fr
- Satisfaire aux épreuves de sélections écrites et aux épreuves orales d'admission dans la limite des places disponibles

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France pour les demandeurs d'emploi.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi d'Ile-de-France (Départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94,95).

MÉTIERS VISÉS

Code ROME : K1801

- Conseiller en insertion professionnelle
- Chargé de relations entreprises
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel
- Conseiller emploi formation

PROFIL RECHERCHÉ

Cette formation est accessible sans prérequis formel. Les qualités suivantes constituent toutefois de réels atouts pour réussir le parcours :

- Aisance relationnelle
- Bonne présentation
- Capacités organisationnelle, d'écoute, d'analyse et de synthèse rédactionnelle
- Capacités à convaincre, mobiliser et fédérer
- Capacité à travailler en équipe
- Rigueur
- Connaissance des bases en bureautique recommandée
- Baccalauréat ou titre professionnel de niveau 4 obtenu est un plus
- Mobilité (permis B)

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance. Il vous suffira d'un ordinateur et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 37274 BC 01 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé (CCP 1)

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

RNCP 37274 BC 02 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle (CCP 2)

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

RNCP 37274 BC 03 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle (CCP 3)

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable

Application en entreprise

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 3 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC+2) de Conseiller en Insertion Professionnelle.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Une mise en situation professionnelle (0 h 45)
- Un entretien technique (0 h 40)
- Un questionnement à partir de productions (1 h)
- Un entretien final (0 h 30)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre. Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/00403m08>

Code RNCP : RNCP37274

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 22/03/2028

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Torcy

Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

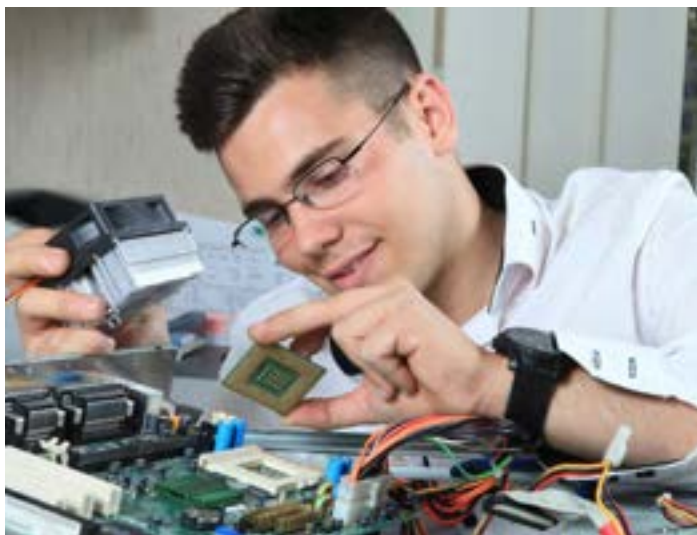
Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Email : info@cosformation.fr



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



TECHNICIEN INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ

Parcours mixte

Titre de niveau 4 (équivalent BAC)
Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le technicien informatique de proximité accompagne les utilisateurs dans l'usage de leurs équipements numériques. Il assure le support technique et la maintenance des équipements réseaux, gère les demandes d'assistance et les incidents, prépare et déploie les équipements, veille à leur disponibilité et à leur sécurité. Il intervient également sur les infrastructures réseaux et les solutions cloud. Il adapte son vocabulaire et ses explications à chaque utilisateur, en tenant compte d'éventuelles situations de handicap.

DURÉE

Durée moyenne 7 mois (875 h) en parcours mixte dont
6 semaines (210 h) en entreprise.

ADMISSION

- Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à : info@cosformation.fr
- Satisfaire aux épreuves de sélections écrites et aux épreuves orales d'admission dans la limite des places disponibles

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France pour les demandeurs d'emploi.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi d'Ile-de-France (Départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94,95).

MÉTIERS VISÉS

Code ROME : I1401

- Technicien d'assistance informatique
- Technicien Helpdesk
- Technicien de maintenance en informatique
- Technicien de déploiement
- Technicien d'assistance en clientèle
- Technicien de service après-vente (SAV)
- Technicien support
- Technicien d'assistance utilisateur

PROFIL RECHERCHÉ

Cette formation est accessible sans prérequis formel. Les qualités suivantes constituent toutefois de réels atouts pour réussir le parcours :

- Une pratique correcte du français écrit et oral est nécessaire
- La lecture de textes simples en anglais est un plus
- Présentation correcte
- Aisance relationnelle souhaitée
- Sens du service et disponibilité
- Capacité à travailler en équipe
- Bonne aptitude au raisonnement logique
- Curiosité d'esprit et capacité à mettre à jour ses connaissances régulièrement.
- Connaissance du poste de travail (outils bureautiques, mails, navigation web, système de fichier...)
- Avoir suivi un parcours d'accès à la qualification est un plus
- Connaissances du niveau 4 souhaitées
- Veille technologique régulière et capacité à anticiper les évolutions techniques
- Prise en compte des situations de handicap dans la relation utilisateur

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La **formation mixte** alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance. Il vous suffira d'un ordinateur (8 Go de RAM ou plus) et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 40799 BC 01 : Assurer le support utilisateur (CCP 1)

- Gérer une demande ou un incident et assurer le suivi du parc
- Assister et accompagner l'utilisateur
- Diagnostiquer un incident technique ou applicatif

RNCP 40799 BC 02 : Mettre en service des équipements numériques (CCP 2)

- Préparer et déployer des équipements numériques
- Maintenir et assurer la disponibilité des équipements numériques
- Contribuer à la sécurité d'un équipement et de ses données

RNCP 40799 BC 03 : Intervenir sur les éléments de l'infrastructure (CCP 3)

- Déployer et sécuriser les équipements réseaux
- Intervenir sur un annuaire Active Directory

Application en entreprise

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 3 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 4 (équivalent BAC) de **Technicien Informatique de Proximité**.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Une mise en situation professionnelle reconstituée (4 h)
- Un entretien technique (0 h 30)
- Un entretien final (0 h 15)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre. Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/00476m09>

Code RNCP : RNCP40799

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40799/>

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/09/2026

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Melun

51 avenue Thiers,
77000 Melun

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Email : info@cosformation.fr



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



GESTIONNAIRE DE PAIE

Parcours mixte

Titre de niveau 5 (équivalent BAC +2)
Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Le gestionnaire de paie, en fonction des informations sociales de l'entreprise et du personnel, assure mensuellement la production du bulletin de paie et la gestion des données sociales, conformément à la réglementation en vigueur.

DURÉE

Durée moyenne 7 mois (882 h) en parcours mixte dont 6 semaines (210 h) en entreprise.

ADMISSION

- Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à : info@cosformation.fr
- Satisfaire aux épreuves de sélections écrites et aux épreuves orales d'admission dans la limite des places disponibles

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation financée par le Conseil Général d'Ile-de-France pour les demandeurs d'emploi.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi d'Ile-de-France (Départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94,95).

MÉTIER VISÉS

Code ROME : M1501 - M1203

- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire de paie et de l'administration du personnel
- Collaborateur paie
- Comptable spécialisé paie
- Gestionnaire de l'administration du personnel et de la paie
- Assistant de gestion et d'administration du personnel
- Gestionnaire de paie et administration sociale
- Responsable paie, social
- Chargé de la paie
- Technicien paie
- Assistant paie

PROFIL RECHERCHÉ

Cette formation est accessible sans prérequis formel. Les qualités suivantes constituent toutefois de réels atouts pour réussir le parcours :

- Aisance relationnelle
- Bonne présentation
- Capacités organisationnelle, d'écoute, d'analyse et de synthèse rédactionnelle
- Capacités à convaincre, mobiliser et fédérer
- Capacité à travailler en équipe
- Rigueur
- Connaissance des bases en bureautique recommandée
- Baccalauréat ou titre professionnel de niveau 4 obtenu est un plus
- Mobilité (permis B)

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La **formation mixte** alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance. Il vous suffira d'un ordinateur et d'une connexion internet pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 37948 BC 01 - Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie (CCP 1)

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

RNCP 37948 BC 02 - Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle (CCP 2)

- Évaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 3 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC+2) de **Gestionnaire de paie**.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Une mise en situation professionnelle (4 h 15)
- Un entretien technique (0 h 30)
- Un entretien final (0 h 20)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés blocs de compétences capitalisables. Chaque bloc validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre.

Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37948/>

Code RNCP : RNCP37948

Certificateur : Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion

Date d'expiration de l'enregistrement : 29/12/2028

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Melun

51 avenue Thiers,
77000 Melun

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Email : info@cosformation.fr



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

Parcours mixte

Titre de niveau 3 (équivalent CAP/BEP)
Homologué par le ministère du travail

LE MÉTIER

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

DURÉE

Durée moyenne 5 mois (641 h) dont 7 semaines en entreprise (245 h).

ADMISSION

- Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à : info@cosformation.fr
- Satisfaire aux épreuves de sélections écrites et aux épreuves orales d'admission dans la limite des places disponibles

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation financée par le Conseil Général d'Île-de-France.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi d'Île-de-France (Départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94,95).

MÉTIERS VISÉS

Code ROME : K1304, K1302, K1303, K1305

- Auxiliaire de vie
- Assistant de vie
- Assistant ménager
- Agent à domicile
- Garde d'enfant à domicile
- Garde à domicile

PROFIL RECHERCHÉ

Cette formation est accessible sans prérequis formel. Les qualités suivantes constituent toutefois de réels atouts pour réussir le parcours :

- Maîtrise du français parlé, lu et écrit
- Connaissance mathématiques de base
- Bonne condition physique
- Aisance relationnelle
- Bonne présentation
- Capacités organisationnelle, d'écoute, d'analyse et de synthèse rédactionnelle
- Capacités à convaincre, mobiliser et fédérer
- Capacité à travailler en équipe
- Rigueur
- Connaissance des bases en bureautique recommandée
- Baccalauréat ou titre professionnel de niveau 4 obtenu est un plus
- Mobilité (permis B)

PARCOURS MIXTE ACCOMPAGNÉ

La formation mixte alterne des périodes d'apprentissage en centre, à distance et en entreprise, vous permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Vous serez accompagné par un formateur certifié qui adaptera une pédagogie individualisée. Un conseiller en insertion vous est également dédié. Vous ne serez jamais vraiment seul face à votre écran lors des périodes à distance. **Il vous suffira d'un ordinateur et d'une connexion internet** pour suivre la formation. Un parcours préparatoire à la prise en main de la formation à distance est proposé à tous.

DÉROULEMENT DU PARCOURS MIXTE

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 37715 BC 01 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier (CCP 1)

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

RNCP 37715 BC 02 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets (CCP 2)

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap

RNCP 37715 BC 03 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile (CCP 3)

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Application en entreprise

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations, permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun. A minima, une évaluation sera réalisée à l'issue de chacun des 3 modules principaux et sera consignée dans un livret de suivi qui sera présenté lors de la certification.

CERTIFICATION

L'ensemble des modules de formation permet de se présenter au titre professionnel de niveau 3 (équivalent CAP/BEP) d'Assistant de vie aux familles.

L'évaluation finale repose sur plusieurs éléments :

- Une mise en situation professionnelle (1 h 15 min)
- Un entretien technique (0 h 50 min)
- Un questionnaire professionnel
- Un entretien final avec le jury (0 h 15 min)

Ces éléments sont examinés par un jury professionnel.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences, appelés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Chaque CCP validé est capitalisable : il est donc possible d'obtenir le titre complet progressivement, dans la limite de validité du titre.

Des aménagements d'épreuves peuvent être mis en place, sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la MDPH.

Les modalités de certification sont disponibles dans le référentiel certification :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715>

<https://www.afec.fr/formation/sanitaire-et-social/tp-assistant-de-vie-aux-familles/>

Code RNCP : RNCP37715

Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion

Date d'échéance de l'enregistrement : 05/07/2028

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Torcy

Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Email : info@cosformation.fr



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



CAP - AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE

Titre de niveau 3

Homologué par le ministère de l'Éducation nationale

LE MÉTIER

Le titulaire du CAP Agent accompagnant au grand âge accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne. Il exerce ses activités au sein des structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées.

DURÉE

Durée moyenne 8 mois (1120 h) dont 14 semaines en entreprise (490 h).

ADMISSION

- Inscription par mail avec CV et lettre de motivation à : info@cosformation.fr
- Satisfaire aux épreuves de sélections écrites et aux épreuves orales d'admission dans la limite des places disponibles

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation financée par le Conseil Régional d'Île-de-France.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi d'Île-de-France (Départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94,95).

MÉTIERS VISÉS

Code ROME : K1305, K1302

- Agent polyvalent d'EHPAD
- Agent polyvalent en maison de retraite
- Agent de service en maison de retraite

PROFIL RECHERCHÉ

Cette formation est accessible sans prérequis formel. Les qualités suivantes constituent toutefois de réels atouts pour réussir le parcours :

- Savoir lire, écrire et compter
- Qualités humaines : bienveillance, sens de l'écoute, empathie
- Capacités relationnelles
- Travail en équipe
- Respect des consignes
- Résistance physique et émotionnelle

DÉROULEMENT DU PARCOURS

Module : Je prends en main mon parcours mixte

RNCP 37669 BC 01 - Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne (CCP 1)

- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Assurer la mise en place et le service des repas
- Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs
- Entretenir le linge

RNCP 37669 BC 02 : Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé (CCP 2)

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle
- Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident
- Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Entretenir et personnaliser la sphère privée

RNCP 37669 BC 03 : Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique (CCP 3)

Français :

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie-enseignement moral et civique :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser
- S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

RNCP 37669 BC 04 - Mathématiques et physique-chimie (CCP 4)

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié

RNCP 37669 BC 05 - Éducation physique et sportive (CCP 5)

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

RNCP37669BC06 - Prévention santé environnement (CCP 6)

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

RNCP 37669 BC 07 - Langue vivante étrangère (CCP 7)

- Comprendre la langue orale
- Comprendre un document écrit
- S'exprimer à l'écrit
- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Application en entreprise : 14 semaines de stage obligatoires à réaliser

Synthèse et validation

Module dynamique emploi

ÉVALUATIONS

Tout au long du parcours de formation, la progression des stagiaires est suivie grâce à des évaluations régulières. Celles-ci prennent différentes formes : mises en situation professionnelle reconstituée, QCM, questionnaire ou encore entretiens de suivi et de bilan. Ces évaluations permettent d'ajuster les apprentissages en fonction des besoins de chacun.

Les évaluations certificatives finales ont lieu à l'issue du parcours de formation, sous la forme d'épreuves écrites et orales.

CERTIFICATION

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Les modalités de certification sont disponibles dans l'arrêté du 6 février 2023 portant création de la spécialité « agent accompagnant au grand âge » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance.

Code RNCP : RNCP37669

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>

Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont disponibles sur notre site : <https://www.cosformation.fr/chiffres-cles/>

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation pour accéder aux :

- Taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- Modalités de certification et équivalence
- Passerelles vers d'autres certifications

RÉFÉRENTS HANDICAP

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre formation.

Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée en formation.

LIEU DE LA FORMATION

COS CRPF - Torcy

Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Suivi administratif des stagiaires

Etablissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Email : info@cosformation.fr



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



EMPLOI ACCOMPAGNÉ



OBJECTIFS ET MÉTHODES

- Se préparer à reprendre une activité professionnelle, sur le plan physique et mental
- Pérenniser et sécuriser les parcours professionnels des personnes en situation de handicap
- Accompagner les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés vers l'emploi
- Apporter aux personnes en situation de handicap et à leur employeur une expertise solide sur le handicap, un soutien personnalisé et continu
- Développer l'employabilité des personnes en situation de handicap
- Soutenir la personne handicapée dans sa recherche d'emploi grâce à un réseau d'entreprise partenaire du COS.
- Accompagner les employeurs dans leur process de recrutement et de maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

L'Emploi Accompagné a pour objectif de permettre aux personnes handicapées d'accéder et/ou de se maintenir dans l'emploi durablement, en milieu ordinaire de travail, dans les secteurs privés et publics.

Il propose à la personne un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle, ainsi qu'un accompagnement auprès des employeurs.

PUBLIC

Les personnes concernées, nécessairement titulaires d'une RQTH ou d'une attestation d'OETH ou d'une notification « Emploi Accompagné » de la MDPH 77, sont :

- Des demandeurs d'emploi
- OU**
- Des salariés en situation d'handicap dès l'âge de 16 ans

VALIDATION

La personne handicapée est orientée vers ce dispositif par la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) ou par le comité technique de la Plateforme EA77.

Toutes les parties signent un contrat d'engagement et d'objectifs.

LIEUX

COS CRPF - Nanteau-sur-Lunain
et permanences sur les territoires de :
Nemours, Montereau-Fault-Yonne,
Fontainebleau, Meaux, Torcy, Melun,
Liesaint, Coulomiers et Provins.

Sites accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT

Céline GASTEL
Responsable PEA77

01 64 45 18 49
contact@emploi-accompagne77.fr

PARCOURS

- Évaluation de la situation du travailleur handicapé, en tenant compte de son projet professionnel, de ses capacités et de ses besoins, ainsi que ceux de l'employeur
- Détermination du projet professionnel et l'aide à sa réalisation
- L'assistance du bénéficiaire dans sa démarche d'emploi
- L'accompagnement dans l'emploi afin de sécuriser le parcours professionnel (faciliter l'accès aux formations et bilans de compétences, adaptation ou aménagement de l'environnement de travail)

MODALITÉS PRATIQUES

Lieu d'intervention : toute la Seine-et-Marne

Le conseiller en Emploi Accompagné intervient régulièrement, à la demande, afin de contribuer à l'anticipation et à la résolution des difficultés.

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre parcours. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée.



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/





ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE MEDICO-PSYCHO-SOCIALE

PRESTATION ÉVALUATION COURTE

OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'objectif est de pouvoir évaluer sur un champ multidimensionnel les capacités mobilisables et les freins observés chez le bénéficiaire en situation de handicap et d'en adresser une synthèse à la MDPH.

DURÉE

1 jour en centre (Nanteau-sur-Lunain, Melun ou Torcy)

PRISE EN CHARGE

Le coût de l'évaluation est pris en charge par l'Assurance Maladie.

DÉROULEMENT

- **Un entretien individuel** avec un professionnel de l'accompagnement afin de faire un tour d'horizon de sa situation, et de recueillir les attentes du bénéficiaire en matière d'insertion professionnelle
- **Une ou plusieurs séances en collectif** afin d'évaluer la capacité du bénéficiaire à interagir au sein d'un groupe, son aptitude à coopérer et, plus globalement, sa dynamique relationnelle
- **Un rendez-vous avec un médecin généraliste** afin de faire le point sur l'état de santé global du bénéficiaire et sur les limitations résultant de sa situation de handicap
- **Un entretien avec une conseillère en économie sociale et familiale** afin de repérer les éventuelles difficultés rencontrées par le bénéficiaire dans sa vie quotidienne ou dans la gestion de son budget, et pouvant constituer un frein à une insertion professionnelle durable
- **Une note de synthèse du recueil des observations** sera adressée à la MDPH à l'issue de l'évaluation. Le bénéficiaire en recevra une copie par courrier

BÉNÉFICIAIRES

L'évaluation courte s'adresse à des personnes en situation de handicap avec ou sans RQTH, en demande d'une orientation professionnelle à la MDPH et pour lesquelles une évaluation préliminaire médico-psycho-sociale ou à caractère professionnel de courte durée est nécessaire (décret 2020-1216 du 2 octobre 2020)

PRÉREQUIS

- Adressage par la MDPH
- Autonomie dans la vie quotidienne

Référents handicap

Au sein de l'établissement, des référents handicap sont à votre disposition pour vous informer et évaluer avec vous les adaptations éventuelles dont vous auriez besoin dans le cadre de votre parcours. Les coordonnées sont à solliciter par mail à l'adresse info@cosformation.fr en amont de votre entrée.

LIEUX DE LA FORMATION

COS CRPF Nanteau

2 rue des arches,
77710 Nanteau-sur-Lunain

COS CRPF Melun

51 avenue Thiers,
77000 Melun

COS CRPF Torcy

Villa Christophe - 31 avenue Jean Moulin,
77200 Torcy

Sites accessibles aux personnes à mobilité réduite.

MODALITÉS PRATIQUES

Navettes gratuites pour Nanteau-sur-Lunain à partir des gares de :

- Saint-Pierre-lès-Nemours
- Montereau-Fault-Yonne

CONTACT

Établissement et service de préorientation, réadaptation professionnelle et de formation

Email : pec@cosformation.fr



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/



SMIL'E

Service Mobile d'Insertion par L'Engagement

DISPOSITIF JEUNES (16-30 ANS)

OBJECTIFS

Le dispositif « SMIL'E » vise à préparer les jeunes âgés de 16 à 30 ans en situation de vulnérabilité, avec ou sans handicap, à la transition vers la vie d'adulte et l'insertion socio-professionnelle, en mobilisant un accompagnement global et coordonné avec les acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

DURÉE

300 h maximum d'accompagnement à intensité variable selon les besoins du jeune durant le parcours.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le jeune :

- a développé le renforcement de son autonomie sociale et professionnelle
- a accédé à une formation ou un emploi

PRISE EN CHARGE ET ADMISSION

L'entrée dans le dispositif peut être sollicitée par l'ensemble des acteurs intervenant auprès des jeunes :

- Structures médico-sociales
- Services sociaux
- Établissements scolaires ou de formation
- Services de santé
- Partenaires de l'insertion professionnelle

Les demandes sont centralisées vers un guichet d'entrée unique et analysées dans le cadre d'une commission territoriale d'accueil, permettant d'évaluer la situation du jeune et de déterminer les modalités d'accompagnement les plus adaptées.

BÉNÉFICIAIRES

Le dispositif Jeunes du COS CRPF est un dispositif spécifique, destiné aux jeunes âgés de 16 à 30 ans confrontés à des vulnérabilités multiples. Il offre un accompagnement à l'insertion socio-professionnelle, avec l'appui d'une équipe mobile de d'intervenants sur les lieux de vie habituels du jeune d'une part, et au sein du Campus du COS CRPF d'autre part. Ainsi sont travaillées au sein du dispositif SMIL'E les thématiques d'éducation/autonomisation, de la formation et enfin de l'employabilité.

Le dispositif s'adresse uniquement aux bénéficiaires dont l'adresse administrative se situe dans le département de la Seine-et-Marne (77).

PRÉREQUIS

Les jeunes doivent être en capacité :

- De « communiquer » au sens « interagir avec les accompagnants quel qu'en soit le moyen »
- De développer des compétences de tout ordre

DÉROULEMENT

Développer l'autonomie au quotidien

- Des compétences pour gérer sa vie et son environnement
- Des codes sociaux et de la communication
- De la citoyenneté et de la participation sociale
- De la gestion administrative et budgétaire
- De la mobilité et de l'accès aux transports
- De la santé et de la prévention
- De la sécurité et des comportements à risque

Objectif : sécuriser la transition vers la vie adulte.

Préparer à la vie professionnelle

- Travailler la motivation et l'estime de soi
- Acquérir le savoir-être professionnel
- Découvrir des métiers et secteurs d'activité
- S'enrichir au contact du terrain par la visite d'entreprises et le partage d'expériences professionnelles.
- Réaliser des immersions professionnelles (MISPE, stages)
- Ouvrir le champ des possibles en matière de formation ou de trajectoires professionnelles :
 - milieu ordinaire
 - entreprise adaptée
 - ESAT
 - formation qualifiante

Objectif : construire un projet professionnel réaliste et durable.

Développer les compétences

- Numériques et bureautiques
- Certifications (Pix, outils numériques)
- Activités techniques et expérimentations métiers
- Construction d'un portefeuille de compétences

Objectif : valoriser les compétences et favoriser l'employabilité.

LIEUX

Une équipe mobile se déplace :

- Sur le lieu de vie
- Ou dans un tiers lieu
- Ou dans un des sites du COS CRPF (Nanteau-sur-Lunain, Melun, Torcy)

CONTACT

Guichet unique :

Email : psr77@fondationcos.org

Christophe DOUCET

Établissement et service de préorientation,
réadaptation professionnelle et de formation
COS CRPF

Email : cdoucet@fondationcos.org

Tél. : 01 64 45 18 33 / 06 31 56 38 40



Rejoignez-nous :

Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.linkedin.com/company/cos-crpf/